RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Pourquoi L'Abri en Ville s'est-il associé en partenariat avec des communautés religieuses?

L'Abri en Ville n'est pas un organisme religieux mais est tout de même en partenariat avec de nombreuses communautés religieuses telles que les congrégations unitariennes, unies, catholiques, anglicanes, presbytériennes et juives.

L'Abri en Ville reçoit de la part de ces communautés religieuses non seulement le don de bénévoles qui travaillent avec les résidants et siègent au conseil d'administration de L'Abri, mais aussi l'apport de meubles, d'espaces de réunions petits et grands et souvent de l'aide financière. Lorsque nous avons des bénévoles qui proviennent de ces communautés religieuses, nous pouvons alors nous adresser à ces communautés en tout temps pour de l'aide. Depuis quelques années, ces mêmes communautés religieuses ont accepté de parrainer une des activités des résidants en vendant les cartes de souhait que ces derniers réalisent. Ces ventes aident à défrayer les frais du camp d'été et à financer d'autres activités spéciales pour les résidants.

Lorsqu'un bénévole vient d'une communauté religieuse, il se présente non seulement comme un individu qui met en pratique ses croyances mais comme un représentant de cette communauté. Par exemple, un dimanche récemment Eleanor Beattie décrivait à la congrégation unitarienne, dont huit membres sont des bénévoles à L'Abri, le Projet de Réplication et tous les membres de la congrégation se sont mis à applaudir. La congrégation unitarienne s'est ensuite déclarée acquéreur de ce projet.

Toutes nos communautés religieuses ont l'impression que L'Abri leur appartient. Le bénévolat fait par les individus membres de ces communautés religieuses devient un aspect tangible du ministère de cette congrégation. Pour L'Abri, combien convainquant cet appui qu'il reçoit de ces communautés religieuses! Pour leur part, les communautés religieuses sont renforcies car elles partagent le bien-être qui découle de leurs diverses implications.

Il est bien entendu que tous nos bénévoles ne nous parviennent pas des communautés religieuses. Ce critère ne fait pas partie de nos demandes, ni de la réalité. De merveilleux bénévoles se sont joints à nous en raison de contacts personnels avec des supporteurs de L'Abri. Cependant, contrairement à bon nombre d'autres organismes qui demandent l'aide de bénévoles, par exemple à travers le Centre des bénévoles, nous n'avons jamais eu de difficulté à attirer ou garder nos bénévoles ; en fait, la plupart de nos bénévoles des premiers jours sont encore avec nous. L'esprit d'un engagement à long terme des communautés religieuses se traduit par un éthique collectif d'implication personnelle de tous nos bénévoles, qu'ils soient pratiquants ou non.

En bref, nous nous sommes aperçus qu'il existe une forte congruence entre le but et

l'esprit de L'Abri et ceux des communautés religieuses et notre partenariat nous enrichit tous.

EXEMPLE DE LETTRE DE LEVÉE DE FONDS AUX DIOCÈSES

Autesse
Date
Révérend, (ou)
Pasteur,
Plus tôt cette année, <i>L'Abri en Ville</i> a reçu une lettre très sympathique de la part du Chanoine qui nous suggérait de demander des fonds auprès du fonds d'assistance sociale du diocèse de Montréal. Le diocèse anglican nous est venu en aide par le passé, en fait <i>L'Abri en Ville</i> a été en mesure d'inaugurer son premier appartement pour trois personnes en 1991 en raison d'un don de 5 000 \$ de ce diocèse. En novembre nous inaugurerons notre sixième appartement qui logera trois autres personnes qui souffrent de troubles psychiatriques sérieux. Comme vous pourrez le constater en feuilletant nos documents, <i>L'Abri en Ville</i> loue l'appartement, le meuble le mieux possible selon les dons de mobiliers que nous recevons, et forment les bénévoles-avocats qui nous proviennent des communautés religieuses pour qu'ils aident les résidants à apprendre une myriade de compétences de vie.
Comme nous nous préparons à inaugurer ce sixième appartement, nous avons besoins de meubles et d'autres articles que nous n'avons pas obtenus de la part de nos donateurs. Si le diocèse pouvait contribuer les fonds nécessaires pour nous permettre d'acheter ce qui nous manque, nous vous en serions très reconnaissants.
<u>Trois lits</u> : nous achetons toujours de nouveaux matelas mais nous avons aussi besoin de lits. Coût: 1 500 \$.
<u>Literie et serviettes et accessoires de salle de bains</u> : trois assortiments de serviettes, un grand miroir, un rideau de douche, un tapis de bain, un panier à linge. Coût : 200 \$.
Four à micro-ondes et une cafetière électrique : coût : 430 \$
<u>Télévision et magnétoscope</u> : Cette demande semble peut-être frivole mais, pour les résidants qui ont un budget limité, ces deux articles sont une source de divertissements et d'éducation à l'appartement. Coût : 700 \$.
Nous vous sommes très reconnaissants de l'attention que vous porterez à notre demande. Si vous désirez de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi au ou avec le coordonnateur,, au bureau de L'Abri. Je vous inclus notre dernier budget, quelques lettres de la part de sympathisants et un aperçu du projet.

Veuillez agréer nos salutations les plus sincères,

_____, Administrateur, L'Abri en Ville

EXEMPLES DE LETTRES AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

A – D'UN NOUVEAU GROUPE

B-DE L'ABRI EN VILLE

Révérend Père, Révérend,

Nous sommes un groupe d'individus qui veulent améliorer la vie des personnes qui souffrent de maladies mentales. Une de nos principales préoccupations est le manque d'hébergement disponible pour ceux qui sont souvent isolés en raison de leur maladie. Pour qu'ils puissent maintenir une certaine stabilité et jouir d'une vie active et bien remplie ces personnes ont besoin d'un appui précis et des contacts socioculturels.

Récemment nous avons pris connaissance d'un projet confessionnel d'hébergement dans le centre-ville de Montréal, L'Abri en Ville. Ce projet multiconfessionnel fournit un hébergement permanent en aménageant des appartements pour trois hommes ou trois femmes qui reçoivent le soutien de bénévoles provenant des communautés confessionnelles. Nous vous faisons parvenir ci-joint de la documentation sur ce projet, y compris des lettres d'appui.

L'Abri en Ville a reçu une subvention du gouvernement fédéral dans le but de reproduire ce projet. Nous aimerions sincèrement prendre part à cette réplication. En plus de recevoir de l'aide de L'Abri en Ville, nous avons besoin du soutien des communautés religieuses qui ont le pouvoir et la volonté d'accueillir, d'accepter, d'apprendre et d'alléger la souffrance causée par la solitude.

Nous vous écrivons donc pour vous demander d'accepter de nous rencontrer dans		
les meilleurs délais afin de discuter de notre travail et de la façon votre église pourrait		
consentir à participer dans un tel projet. De pair avec les communautés confessionnelles		
nous aimerions voir naître ce projet dès le mois de septembre. Si vous croyez que		
certains membres de votre église seraient intéressés à nous aider, nous vous serions grés		
d'en informer un(e) de nos membres,(name) au(telephone number).		

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande.

(signature)

Révérend X, Addresse

Révérend X,

<u>L'Abri en Ville</u> est un organisme qui cherche à contrer le manque d'hébergement et la solitude de ceux qui souffrent de maladies mentales telles que la schizophrénie. Ce projet multiconfessionnel fournit un hébergement permanent en aménageant des appartements pour trois hommes ou trois femmes qui reçoivent le soutien de bénévoles (nous les qualifions de sympathisants) provenant des communautés confessionnelles. Pour de plus amples informations, veuillez vous référer à la documentation ci-jointe.

<u>L'Abri en Ville</u> aimerait pouvoir s'adresser aux membres de votre congrégation et leur parler des défis que nous surmontons et de la satisfaction que nous éprouvons à faire partie d'une communauté qui aide des personnes souffrant de maladies mentales à devenir plus autonomes sachant qu'elles reçoivent le soutien nécessaire. Elles apprennent à suivre un budget, à faire la cuisine, à tenir le logement propre, à se trouver des loisirs et ainsi mener une ville normale.

Nous espérons pouvoir aménager une cinquième appartement cette année. Nous apprécierions pouvoir nous adresser aux membres de votre assemblée avant le 15 juin prochain ou au plus tard en septembre afin de leur demander de nous aider dans notre projet. Nous communiquerons avec vous très bientôt pour faire les arrangements nécessaires. Votre communauté pourrait nous parrainer financièrement, nous fournir de l'ameublement ou nous procurer quelques-uns des quinze sympathisants bénévoles. Nous avons aussi besoin de bénévoles pour siéger au conseil d'administration et participer aux divers comités.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à notre projet et nous vous prions d'agréer, Révérend X, nos salutations les plus sincères.

(signature)

Directives et Suggestions pour les Conférenciers

iviolisieui (oi) iviauaille	

Merci d'avoir accepter de parler au nom de L'Abri en Ville. Il est essentiel que vous vous sentiez très à l'aise, que vous soyez vous-même et que vous exprimiez ce que vous considérez important lorsque vous parlez de L'Abri. Les remarques qui suivent ne sont donc que des suggestions que vous pourriez trouver utiles, surtout si ce genre de chose est une nouvelle expérience pour vous. Utilisez-les ou non, à votre discrétion.

1) <u>Suggestions thématiques</u>

Manaiaur (ar) Madama

- a) Si vous pouvez trouver le thème liturgique et faire la liaison avec L'Abri, tant mieux.
- b) Questions d'actualité sur les maladies mentales, par exemple :
 - i. Les réductions de la part des gouvernements
 - ii. La dé-institutionnalisation qui a conduit aux sans abri
 - iii. Les coûts élevés des ordonnances qui forcent les gens à arrêter de prendre leurs médicaments et mènent à leur hospitalisation.
- c) Racontez des expériences personnelles au sujet de parents ou amis qui souffrent de maladies mentales
- d) Vos expériences en tant que bénévole ou résident et ce que ça représente pour vous. Tout récit personnel de la part d'un conférencier est toujours apprécié.
- e) Énumérez les objectifs de L'Abri.
- Vous voudrez peut-être mentionner qu'un sens de communauté, de connexion, d'appartenance sont des points très importants pour la santé mentale de tous. Nous donnons mais aussi nous recevons lorsque nous participons dans L'Abri. La communauté paroissiale s'étend à une plus grande communauté.
- Tous les écrits de Jean Vanier sont une bonne source de préparation et contiennent de très beaux sentiments et de nombreuses citations.
- 4) Il est important de spécifier que la maladie mentale n'est la faute de personne—que ses victimes sont des personnes de grand courage et détermination. Elles peuvent nous en apprendre long sur la vie.

- 5) Demandez si vous avez besoin de quelque chose. Expliquez qu'un tel projet serait impossible sans le travail de bénévoles. Tous les talents et toutes les heures libres peuvent être utilisés à bon escient.
- 6) Spécifiez le type d'aide requis, tel que faire des emplettes, aller à la banque, ou participer à des sorties diverses.
- 7) Mentionnez que les bénévoles participent premièrement à une réunion d'information et ensuite à des sessions de formation.
- 8) Parlez des autres sortes de soutien dont vous avez besoin telles que de l'ameublement, de l'aide financière, etc.
- 9) Demandez aux gens de remplir la portion détachable de la brochure et de la remettre aux bénévoles de L'Abri à la porte de l'église ou au pasteur.
- 10) Racontez ce que L'Abri représente pour vous.

Suggestion pour un bulletin

L'Abri en Ville est un projet interconfessionnel qui répond au besoin d'hébergement abordable et de soutien adéquat pour les personnes qui souffrent de maladies mentales. Nous espérons que vous serez bientôt au courant de ses succès, de ses défis et de ses possibilités car nos conférenciers s'adresseront à la congrégation en fin de semaine. L'Abri est un projet communautaire qui a besoin de votre appui – bénévole et financier – et aussi de vos prières. Nous anticipons avec plaisir de faire votre connaissance en fin de semaine.

EXEMPLE DE DÉPLIANT

	J'aimerais en savoir davantage au sujet de L'Abri en Ville à une prochaine réunion
	Je pourrais être intéressé à devenir bénévole auprès de L'Abri en Ville. Je pourrais vous offrir des meubles pour votre prochain
appartement.	
	J'inclus un don pour venir en aide à L'Abri en Ville.
	J'aimerais être inclus dans votre liste de distribution.
	_
_	
NOM:	
IVOIVI .	En lettres moulées a un
	En lettres moulées s.v.p.
ADRESSE :	
TÉLÉPHONE	
	•

EXEMPLE DE LETTRE DE REMERCIEMENTS

Révérend/Rabbin,
Au nom de L'Abri en Ville, je vous remercie de l'accueil que vous et les membres de votre congrégation nous ont accordé.
Si quelqu'un aimerait se joindre à nous comme membre d'une équipe ou si quelqu'un a besoin des services de L'Abri, j'espère que vous téléphonerez à notre bureau au
Veuillez agréer nos meilleures salutations,
(Note: Il est très difficile de rédiger une lettre de remerciements pour toutes les occasions. Vous voudrez probablement ajouter une touche personnelle dans votre lettre de remerciements au sujet de votre visite à une église ou à une synagogue.)

DÉPLIANT

(se référer au document ci-inclus)
(Note to designer – an actual copy of our pamphlet will be inserted into the guidebook here)

HISTORIQUE

Les antécédents et les objectifs de L'Abri en Ville

L'Abri en Ville a pris naissance en 1990 lorsque des communautés religieuses de langue anglaise de Montréal ont répondu au besoin urgent d'hébergement stable pour des personnes souffrant de maladie mentale. Leur objectif était de neutraliser le cycle sans fin d'hospitalisations fréquentes et même d'une vie dans la rue pour les patients psychiatriques qui étaient renvoyés de l'hôpital sans recevoir un soutien adéquat.

Le groupe qui a conçu L'Abri était le comité interconfessionnel de planification des services sociaux de Montréal qui représente 30 églises et synagogues du centre-ville de Montréal. Un modèle qui nous a aidé à planifier notre programme fut celui de l'ouest de l'île de Montréal nommé CARE (Create A Rehabilitative Environment), c'est-à-dire créer un environnement de réadaptation.

Nous avons débuté par l'inauguration d'un appartement pour trois résidants en 1991 et chaque année depuis nous avons ajouté un appartement à notre programme. Nous avons actuellement dix appartements, tous situés dans l'ouest et le sud-ouest de l'île de Montréal.

L'objectif de **L'Abri en Ville** est de diminuer le risque d'hospitalisation des patients psychiatriques tout en leur offrant une meilleure qualité de vie dans un environnement de soutien. Surtout, **L'Abri en Ville** veut que les participants à ce programme sentent qu'ils ont un chez-soi permanent et un soutien constant de la part des bénévoles et des employés. Les résidants potentiels doivent faire une demande d'admission au programme pour que L'Abri puisse s'assurer que cet environnement leur est approprié et qu'ils acceptent de suivre le programme.

Au coeur de notre projet est l'utilisation de bénévoles formés qui ont été recrutés parmi les communautés religieuses. Les bénévoles s'occupent de tâches précises telles que les transactions bancaires et les budgets, la planification des repas, la cuisine, l'entretien des appartements et tout simplement quelques activités sociales. En plus de ces occupations les bénévoles offrent un soutien social qui est souvent absent de la vie de nos résidants. L'orientation des bénévoles se fait durant quatre sessions hebdomadaires où il est question des principales maladies mentales, la médication et les effets secondaires, les symptômes et les agissements, les possibilités de progrès, les techniques de communication et la contribution unique de chaque bénévole. Des services de formation et de soutien ont été offerts par les hôpitaux psychiatriques, l'institut pastoral de Montréal, CARE, AMI-Québec et les services communautaires catholiques.

L'équipe professionnelle de **L'Abri en Ville** comprend trois coordonnateurs qui prodiguent des services tels que des réunions hebdomadaires aux appartements avec les résidants, un suivi personnel, une liaison avec des professionnels de la santé et d'autres

services communautaires de santé mentale ainsi que des réunions mensuelles avec les équipes de bénévoles.		

BULLETIN

(se référer au document ci-inclus)

(Note to designer – an actual copy of our newsletter will be inserted into the guidebook here)

RAPPORT ANNUEL

(Note to designer – an actual copy of our annual report will be inserted into the guidebook here)

LETTRES PATENTES

(se référer au document ci-inclus)

(Note to designer – an actual copy of our lettres patentes will be inserted into the guidebook here)

RÈGLEMENTS ET CONSTITUTION

L'Abri en Ville Constitution et Règlements

CONSTITUTION

NOM

Le nom de la société est L'Abri en Ville.

ENDROIT DES BUREAUX

Le siège social et l'endroit principal d'affaires de L'Abri en Ville sera situé dans la Ville de Montréal dans la Province de Québec.

OBJECTIFS

Réaliser un programme de soutien d'hébergement pour des personnes diagnostiquées comme souffrant de maladie mentale.

- Associer des personnes souffrant de maladie mentale à des groupes de bénévoles provenant des communautés religieuses ou autres qui les aideront, les encourageront et leur donneront leur appui.
- Offrir et maintenir des logements permanents.
- Agir, lorsque nécessaire, au nom d'une personne souffrant de maladie mentale dans sa relation avec les médecins, les psychiatres, les intermédiaires sociaux et communautaires ainsi qu'avec les autorités gouvernementales.
- Travailler conjointement avec les hôpitaux, les cliniques, les CLSCs, les communautés religieuses et autres et les organismes sociaux, médicaux et religieux afin de fournir à la personne souffrant de maladie mentale un appui et un suivi de soins nécessaires.
- Renseigner le public et surtout les communautés religieuses et autres concernant les problèmes et les besoins des personnes souffrant de maladie mentale.

Cet organisme servira de ressource communautaire selon les règlements de la Loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux.

Les activités de l'organisme seront exécutées sans gain ou bénéfice pour ses membres et seront de nature bienfaisante.

RÈGLEMENTS

ARTICLE I

MEMBRES

Les membres passés et actuels du conseil d'administration, les autres bénévoles, les résidants et le comité consultatif sont des membres de la société. Toute autre personne intéressée aux objectifs et aux activités de L'Abri en Ville qui est en mesure de contribuer à cette cause sera admise en tant que membre une fois le formulaire d'adhésion rempli et accepté.

ARTICLE II

DÉMISSION/RÉSILIATION

Tout membre peut résilier son adhésion de membre en faisant parvenir une lettre à cet effet au président ou au secrétaire. Cette démission prendra effet à la réception de cette lettre.

Tout membre qui agit contrairement aux intérêts de L'Abri en Ville pourra se faire retirer son adhésion de membre par un vote majoritaire du conseil d'administration actuel et votant. Un avis de motion proposant l'annulation de l'adhésion du membre doit être remis au membre en question.

ARTICLE III

ASSEMBLÉE DES MEMBRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

- 1.1 L'assemblée générale annuelle de L'Abri en Ville aura lieu dans les trois mois suivant la fin de l'exercice financier à un endroit situé dans la Ville de Montréal et à une date déterminée par le conseil d'administration.
- 1.2 Les membres seront avisés de la date de l'assemblée générale annuelle au moins quatre semaines avant la date de l'assemblée.
- 1.3 Un quorum à toutes les assemblées générales annuelles comprendra une majorité des membres actuels et votants.
- 1.4 L'assemblée générale annuelle comprendra : le rapport annuel du président concernant les activités de L'Abri en Ville durant l'année précédente ; la présentation par le trésorier du bilan financier et du budget proposé; l'élection

des administrateurs pour la prochaine année et tout autre sujet qui sera présenté à l'assemblée.

2. ASSEMBLÉES SPÉCIALES DES MEMBRES

Des assemblées spéciales des membres peuvent être convoquées en tout temps par une résolution du conseil d'administration ou seront convoquées par le secrétaire sur réception d'une demande formelle par écrit signée par au moins le tiers (1/3) des membres. Cette demande doit spécifier la raison de l'assemblée et la date proposée pour cette assemblée, date qui doit être au moins quinze (15) jours complets de la date de délivrance de la demande.

L'avis d'assemblées spéciales doit être donné au moins sept (7) jours précédant la date de l'assemblée.

ARTICLE IV

PROCÈS-VERBAUX

Les procès-verbaux de toutes les assemblées doivent être inscrits dans un registre des délibérations qui sera conservé dans les bureaux de L'Abri en Ville et sera disponible pour consultation durant les heures normales de bureau par tout membre qui en fait la demande.

ARTICLE V

CADRES

Les cadres suivants formeront l'exécutif de L'Abri en Ville : le président ou co-présidents, ancien président, un ou plus d'un vice-président, le secrétaire et le trésorier.

Les cadres seront élus par les membres votants à l'occasion de l'assemblée générale annuelle et ce pour un mandat de deux (2) ans.

PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT(S)

Le président ou, en l'absence du président, un vice-président, présidera les assemblées des membres de L'Abri en Ville et les assemblées du conseil d'administration.

ARTICLE VI

FONCTIONS DES CADRES

1. Président ou co-présidents :

Le président ou co-président présidera toutes les assemblées du conseil d'administration et les assemblées de la société. Le président maintiendra un contrôle général sur les affaires de la société et s'acquittera de toute autre fonction que lui assignera le conseil d'administration. Le président sera un membre ès qualités de tous les comités de la société. Le président sera le porte-parole officiel de l'organisme.

2. Ancien président :

L'ancien président participera aux assemblées du conseil et du comité exécutif et à l'assemblée générale annuelle. L'ancien président présidera le comité des règlements et le comité de nomination. L'ancien président agira en tant que personne-ressource.

3. <u>Vice-présidents</u>:

Le premier et/ou le second vice-président rempliront les fonctions du président durant son absence. Le ou les vice-président(s) s'acquitteront de toutes fonctions additionnelles que lui assigneront le président et/ou le conseil d'administration.

4. Secrétaire :

Le secrétaire maintiendra un registre de toutes les délibérations durant les assemblées des membres, du conseil et du comité exécutif. Il conservera toutes les transactions qui ne sont pas d'aspect financier ainsi que le sceau de la société. Il s'assurera que les avis soient donnés selon les règlements de L'Abri en Ville.

5. Trésorier :

Le trésorier surveillera toutes les transactions financières de la société et présidera le comité des finances. Il maintiendra un registre de tous les argents reçus et dépensés. Il présentera des états financiers mensuels au conseil d'administration. Il présentera un bilan financier à l'occasion de l'assemblée générale annuelle. Il déposera tous les fonds dans un ou plusieurs comptes de banque approuvés par le conseil d'administration. Il s'acquittera de toutes les tâches qui relèvent de son poste de trésorier et de toute autre fonction que lui assignera le conseil d'administration.

ADMINISTRATEURS

1. ADMINISTRATION

Les affaires de L'Abri en Ville seront administrées par le conseil d'administration qui sera responsable de toutes les activités et les décisions financières. Les services du conseil d'administration ne seront pas rémunérés.

2. COMPOSITION

Le conseil d'administration sera formé d'au moins quinze (15) administrateurs mais pas plus de vingt-cinq (25). De ce nombre participeront deux (2) résidants et une rotation des représentants des résidants sur le conseil d'administration sera assurée.

3. QUALIFICATIONS DES ADMINISTRATEURS

Toute personne proposée sera admissible à devenir un administrateur.

4. ÉLECTION

Les administrateurs seront élus par une majorité de voix des membres présents à l'assemblée générale annuelle et leur mandat sera de deux (2) ans. Ce mandat sera renouvelable.

5. DÉMISSION/RÉSILIATION

Tout administrateur peut démissionner en donnant un avis oral or écrit au président ou au conseil d'administration, et sa démission prendra effet immédiatement.

Tout administrateur qui cesse d'être un membre votant de L'Abri en Ville sera démis de ses fonctions d'administrateur.

Tout administrateur qui est absent durant trois (3) assemblées consécutives du conseil d'administration sans raison valable pourrait être démis de ses fonctions par un vote majoritaire à l'occasion d'une assemblée du conseil d'administration.

6. POSTE VACANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration pourra nommer un autre administrateur pour remplir un poste vacant à la suite d'une démission ou d'une résiliation d'un administrateur, en autant que l'administrateur ainsi nommé ne servira que jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle. Les membres à l'assemblée générale annuelle pourront ensuite l'élire pour un autre mandat.

- 7. Le conseil d'administration peut, de temps à autre, acheter, louer ou obtenir, hypothéquer, vendre, échanger ou se défaire d'actions ou d'autres titres, de terrains, d'édifices ou d'autres propriétés, biens meubles ou immobiliers, ou tout autre bien appartenant à L'Abri en Ville pour un prix et selon les stipulations et les modalités qu'il juge à propos.
- 8. Un administrateur peut voter en personne, par courriel, par télécopieur ou par procuration. Chaque administrateur aura un vote.
- 9. Un vote majoritaire sera nécessaire pour qu'une motion soit adoptée. Dans le cas d'un même nombre de votes, le vote du président sera décisif.

ARTICLE VIII

COMITÉ CONSULTATIF

Le conseil d'administration peut nommé, à sa discrétion, des membres non votants qui agiront à titre honorifique en raison de leur contribution antérieure envers la société, ou qui sont disposés à ce qu'ils soient appelés à prêter une assistance particulière.

ARTICLE IX

ASSEMBLÉES DU CONSEIL

- 1. Le conseil d'administration se réunira au moins six (6) fois par année.
- 2. L'exécutif décidera de l'heure, de l'endroit et de la date des prochaines assemblées du conseil et ceci constituera l'avis d'assemblée.
- 3. Des assemblées spéciales du conseil pourront être convoquées par le conseil ou par tout administrateur qui en fait la demande par écrit en autant que celle-ci soit signée par au moins cinq membres de L'Abri en Ville. Ces demandes doivent stipuler la raison de l'assemblée et l'heure proposée pour cette assemblée.
- 4. L'avis d'une assemblée spéciale du conseil sera donné par téléphone, télécopieur ou courriel à chaque administrateur au moins sept jours avant la date de l'assemblée.
- 5. Les membres de L'Abri en Ville pourront participer aux assemblées du conseil d'administration seulement en tant qu'observateurs et non en tant que participants actifs.

6. Une majorité simple des administrateurs constituera un quorum pour toutes les assemblées du conseil d'administration.

ARTICLE X

COMITÉS PERMANENTS

Tout comité permanent établi par le conseil d'administration dans le but de mener à bonne fin les programmes de L'Abri en Ville aura et maintiendra une philosophie et des objectifs compatibles avec ceux stipulés dans les règlements et devra en répondre devant le conseil d'administration de L'Abri en Ville. Ces comités feront rapport de leurs activités au conseil d'administration et présenteront des états financiers et autres informations telles que requises par le conseil d'administration.

Comité de levée de fonds

Il y aura un comité de levée de fonds qui aura la responsabilité d'explorer toutes les activités disponibles de levées de fonds pour L'Abri en Ville en plus d'enquêter sur toutes les sources possibles de subventions.

Comité des services sociaux

Il y aura un comité des services sociaux qui aura la responsabilité de maintenir un rapport entre L'Abri en Ville et les divers organismes religieux ou autres, de favoriser un programme de sensibilisation et d'encourager l'implication de nouveaux organismes/communautés.

Comité du personnel

Il y aura un comité du personnel qui aura la responsabilité de faire des recommandations auprès du comité exécutif en ce qui a trait à l'embauche, le maintien et le licenciement du personnel ainsi que toutes autres questions ayant rapport aux politiques et aux procédures concernant le personnel.

Comité de publicité

Il y aura un comité de publicité qui aura la responsabilité d'informer les membres et le public en général sur les activités de L'Abri en Ville, et sur tout développement au sein du programme de l'association. Le comité devra aussi voir à la production de tout le matériel publicitaire tel qu'affiches, dépliants et bulletins.

ARTICLE XI

NOMINATIONS

Le président du comité de nomination (ancien président), de concert avec le président, désignera les membres du comité de nomination au moins trois (3) mois avant la tenue de l'assemblée générale annuelle.

Le comité de nomination comprendra le président désigné, deux membres additionnels du conseil actuel, le président (ès qualités) et une personne parmi les membres actifs. Un quorum sera formé de trois (3) membres du comité.

Le comité de nomination ne préparera qu'une seule liste de candidats pour présentation et élection lors de l'assemblée générale annuelle. Le conseil d'administration aura ratifié cette liste avant que celle-ci soit distribuée aux membres au moins quatre semaines avant la tenue de l'assemblée générale annuelle.

ARTICLE XII

ÉLECTIONS

Le conseil d'administration sera élu à l'assemblée générale annuelle et demeurera en poste jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle.

Si un poste devient vacant au sein du conseil d'administration, le conseil nommera un remplacement jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle.

L'acceptation de la liste des candidats soumise par le comité de nomination à l'assemblée générale annuelle constituera une élection, en autant qu'aucun scrutin ne soit nécessaire.

ARTICLE XIII

FINANCES

1. Comité des finances

Le comité des finances sera formé du trésorier à la présidence et d'au moins deux (2) autres membres. Le comité aura la responsabilité de préparer le budget annuel qui sera soumis pour approbation au conseil d'administration. Ce comité se réunira au moins à tous les trimestres afin de réviser les états financiers et toutes autres questions financières appropriées. Le comité des finances sera approuvé annuellement par le conseil à l'occasion de la première assemblée du conseil suivant l'assemblée générale annuelle.

2. EXERCICE FINANCIER

L'exercice financier de L'Abri en Ville sera du 1er avril au 31 mars l'année suivante.

3. LIVRES ET COMPTABILITÉ

Le conseil d'administration s'assurera que le trésorier maintienne un registre dans lequel seront inscrits tous les fonds reçus et dépensés par L'Abri en Ville ainsi que toutes les dettes et obligations et autres transactions financières. Ce registre sera disponible pour vérification durant les heures normales du bureau par tout membre de L'Abri en Ville.

4. VÉRIFICATION DES LIVRES COMPTABLES

Les livres comptables de L'Abri en Ville seront vérifiés à tous les ans par un comptable agréé nommé à l'assemblée générale annuelle et ça le plus tôt possible suivant la fin de l'exercice financier.

5. BANQUE

Tous les chèques et notes de L'Abri en Ville seront signés par deux des cadres suivants : le président, vice-président(s), le secrétaire ou le trésorier.

6. CONTRATS

Tous les contrats ou autres documents doivent être approuvés par le conseil d'administration.

ARTICLE XIV

MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS

Le président du comité des règlements présentera aux membres les modifications proposées pour leur ratification lors de l'assemblée générale annuelle. Une majorité des membres présents et votants constituera quorum. Un avis concernant ces modifications sera distribué aux membres au moins deux (2) semaines avant la tenue de l'assemblée générale annuelle.

ARTICLE XV

DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

À la dissolution de la société, tout l'actif disponible sera octroyé à un ou plusieurs organismes de bienfaisance reconnus ayant des objectifs similaires à ceux de L'Abri en Ville.

Adoption : le 14 décembre 1990

Révisions:

Mai 1993

Mai 1998

Mai 2002

ENREGISTREMENT

Pour recevoir le bulletin de renseignements T4063 sur l'enregistrement des organismes à but non lucratif, contactez l'Agence des douanes et du revenu du Canada www.ccra.gc.ca. Après votre enregistrement, contactez Revenu Québec (se référer au document ce-inclus)

(Note to designer – an actual copy of a letter will be inserted into the guidebook here)

EXEMPLES DE BUDGET

- A PREMIER BUDGET DE L'ABRI EN VILLE
 - B BUDGET 1992-93 DE L'ABRI EN VILLE
 - C BUDGET 2001-02 DE L'ABRI EN VILLE
- D LES TOITS D'ÉMILE PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

15a

PREMIERS BUDGETS

Budget pour une période de trois ans d'exploitation

Première année (réel)

Salaire du coordonnateur (10 \$ x 15 hrs/semaine)	7 800 \$
Avantages (10 %)	780 \$
Sous total - employés	8 580 \$
Fournitures de bureau, imprimerie et frais postaux	1 000 \$
Téléphone et installation	1 000 \$
Meubles pour le 1 ^{er} appt	2 000 \$
Assurance pour le 1 ^{er} appt	150 \$
Frais de déplacements bénévole et coordonnateur	600 \$
Matériel de formation et honoraires	580 \$
Sous total - exploitation	5 330 \$

Dépenses globales pour la 1ère année d'exploitation

13 910 \$

Deuxième et troisième années d'exploitation (anticipées)

Salaire du coordonnateur (deux @ 24 614 \$ par an)	49 820 \$
(12 \$ x 40 hrs/semaine)	
Avantages (14 %)	6 975 \$
Sous total - employés	56 795 \$
Fournitures de bureau, imprimerie et frais postaux	2 000 \$
Téléphone	1 455 \$
Meubles pour 2 ^e et 3 ^e appts	4 000 \$
Assurance (3 appts – 2 ^e et 3 ^e années)	900 \$
Frais de déplacements bénévoles et coordonnateurs	1 200 \$
Matériel de formation et honoraires	1 000 \$
Espace de bureau (2 ^e et 3 ^e années)	7 200 \$
Sous total - exploitation	17 755 \$

Dépenses globales pour 2^e et 3^e années d'exploitation

74 550 \$

Dépenses globales pour les trois années d'exploitation

88 460 \$

15b BUDGET RÉEL 1992-1993

1^{er} AVRIL 1992 AU 31 MARS 1993

\$

RECETTES

Fondations	14 100 \$
Églises, synagogues	7 748 \$
Contributions personnelles	9 021 \$
Loyer	2 200 \$
Intérêt	1 160 \$
Varia	72 \$

TOTAL 34 301 \$

<u>DÉPENSES</u>

Fonds des appartements	1 500 \$
Meubles	2 692 \$
Salaires et avantages	14 474 \$
Frais de déplacement	281 \$
Assurance	722 \$
Frais de poste et papeterie	16\$
Dépenses du bureau	2 173 \$
Réparation et entretien	89 \$
Entreposage et déménagement	401 \$
Publicité	921 \$
Loyer	2 085 \$
Varia.	244 \$

TOTAL 25 598 \$

EXCÉDENT POUR L'ANNÉE 8 707 \$

SOLDE ACTIF DE CLÔTURE 29 770 \$

SOLDE ACTIF

Encaisse	16 770 \$
Bons du Canada	5 000 \$

Dépôt à terme	8 000 \$
Depot a territe	0 000 4

TOTAL 29 770 \$

BUDGET POUR UN APPARTEMENT

SOLDE BANCAIRE D'OUVERTURE

818,22 \$

RECETTES

Loyer	8 000,00 \$
Intérêt	13,18 \$
Varia	52,02 \$

TOTAL 8 056,20 \$

DÉPENSES

Loyer	6 300,00 \$
Électricité	608,90 \$
Téléphone	269,90 \$
Frais bancaires	30,20 \$

TOTAL 7 209,00 \$

SOLDE BANCAIRE DE CLÔTURE 1 674,42 \$

15c

BUDGET 2001-2002

Budget 2001-2002 de L'Abri en Ville

RECETTES

DONS PERSONNELS	25 000
RELIGIEUX	6 000
COMMUNAUTÉS	600
GOUVERNEMENT	35 000
FONDATIONS	70 000
ENTREPRISES	5 000
LEVÉES DE FONDS	37 500
TOTAL	179 100

<u>DÉPENSES</u>

00.500
93 500
4 320
4 000
9 000
5 000
1 800
8 000
2 000
22 000
2 000
3 000
154 620
24 480
179 100

LES TOITS D'ÉMILE – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les toits d'Émile

5 novembre 2002

Prévisions budgétaires = 1^{ère} année

Une ébauche des prévisions budgétaires est élaborée, à savoir:

Coordonnateur	14 000 \$
Salaires et a.s.: 14h/sem. x 15 \$/h + 15 %	
Réserve pour loyer (3mx600 \$)	1 800 \$
Frais de déplacement et représentation	1 500 \$
Assurances	1 000 \$
Frais de bureau	1 200 \$
Frais de poste	500 \$
Téléphone	1 000 \$
Entreposage (pour ameublement)	400 \$
Promotion et publicité	1 000 \$
Divers	<u>300 \$</u>
TOTAL DES DÉPENSES	22 700 \$
	<u>== 700 φ</u>

EXEMPLES DE LETTRES DE LEVÉE DE FONDS

A – LETTRE FORMELLE 1991

B – LETTRE PERSONNELLE 1991

- C LETTRE AUX NOUVEAUX DONATEURS 2001
- D LETTRE AUX DONATEURS ANTÉRIEURS 2001

Madame, Monsieur	
------------------	--

Le comité de planification des services sociaux des églises (ICSSPC) et les Services Communautaires Catholiques (SCC) travaillent conjointement à mettre sur pied un projet d'hébergement et de soutien pour les membres de la population de Montréal qui souffrent de problèmes psychiatriques et qui vivaient autrefois en institution.

ICSSPC est un comité œcuménique comprenant trente églises et missions qui a été formé en réponse aux problèmes sociaux du centre-ville de Montréal. Depuis 1932, SCC pour sa part fournit des services sociaux à la communauté anglophone et à différents segments de la communauté dans son ensemble.

L'Abri en Ville est un projet commun basé sur CARE, un projet d'hébergement qui a remporté beaucoup de succès et qui est parrainé par le West Island Citizen Advocacy et les églises locales. Les églises fournissent douze sympathisants pour chaque appartement et un fonds permanent de 1 500 \$ pour payer le loyer si un des résidents doit retourner à l'hôpital; sinon, les résidents s'acquittent de toutes leurs dépenses personnelles. L'appartement devient la résidence permanente pour chacune des trois personnes qui y demeurent. Le projet leur permettra de vivre une vie normale, en toute sécurité, avec l'appui, l'amour et les conseils qu'elles recevront des membres de l'église.

Nous débutons avec un appartement, une résidence permanente avec soutien pour trois anciens résidents d'institutions psychiatriques. Nous devons engager un coordonnateur dont le travail consiste à sélectionner les clients et les sympathisants, mettre sur pied et administrer le programme de formation des sympathisants et demeurer en communication avec les membres de la communauté. À mesure que le nombre d'appartements augmente, la position du coordonnateur deviendra un travail à plein temps. Pour le moment, nous cherchons à recueillir 20 000 \$ pour la première année d'exploitation. Nous croyons que ce programme nous donne l'occasion d'offrir nos services à nos voisins les plus démunis. Nous apprécierions toute aide financière que vous pourriez nous accorder. Un reçu pour fins d'impôt vous sera émis. Veuillez faire votre chèque à l'ordre de L'Abri en Ville et nous le faire parvenir au : (ajouter adresse ici)

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos plus sincères remerciements.

Nom, membre du conseil d'administration L'Abri en Ville

Madame,	Monsieur	
·········	TITOTION	

Depuis quatre ans déjà je travaille à un projet d'hébergement pour quelques-uns des membres de la population de Montréal qui souffrent de problèmes psychiatriques et qui vivaient autrefois en institution. Mon engagement est né du fait que je demeure au centre-ville et que fais partie du comité de planification des services sociaux des églises (ICSSPC), un comité œcuménique qui représente trente églises et missions du centre-ville de Montréal et qui a été formé en réponse aux problèmes sociaux actuels.

<u>L'Abri en Ville</u> a été incorporé en janvier 1991. Des églises et des synagogues parrainent ce projet en fournissant des sympathisants pour chacun des appartements et un fonds permanent de 1 500 \$ pour payer le loyer si un des résidents doit retourner à l'hôpital; sinon les résidents s'acquittent de toutes leurs dépenses personnelles. L'appartement devient la résidence <u>permanente</u> pour chaque groupe de résidents. Ce projet leur permet de vivre une vie normale, en toute sécurité, avec l'appui de sympathisants engagés.

Nous avons inauguré notre second appartement en juillet 1992. Le coordonnateur engagé à temps partiel sélectionne les clients et les sympathisants, met sur pied et administre le programme de formation des sympathisants et demeure en communication avec tous les membres de la communauté. À mesure que le nombre d'appartement augmente, la position du coordonnateur deviendra un travail à temps plein. Pour le moment, nous cherchons à recueillir 15 000 \$ pour rencontrer les coûts additionnels associés à l'inauguration d'un troisième appartement qui sera parrainé par l'église St. George's Anglican Church.

Nous croyons que ce programme nous donne l'occasion d'offrir nos services à quelquesuns de nos voisins les plus démunis. Nous apprécierions toute aide financière que vous pourriez nous accorder.

Un reçu pour fins d'impôt vous sera émis. Veuillez faire votre chèque à l'ordre de <u>L'Abri en Ville</u> et nous le faire parvenir au : (adresse)

Si vous désirez de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi au

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes plus sincères remerciements.

Nom, membre du conseil d'administration L'Abri en Ville

LETTRE AUX NOUVEAUX DONATEURS 2001

Bonjour,

Vous savez probablement que L'Abri en Ville offre de l'hébergement et du soutien aux adultes souffrant de maladie mentale. Nous célébrons cette année notre dixième anniversaire et nous prenons cette occasion pour vous demander une aide financière pour que nous puissions poursuivre et accroître nos activités.

En 1991, un groupe de personnes de différentes communautés religieuses de Montréal étaient concernées par le besoin urgent d'hébergement communautaire à la suite des coupures budgétaires des gouvernements envers les ailes psychiatriques des hôpitaux. Des appartements de trois chambres à coucher à prix modique ont été loués et aménagés et des adultes atteints de maladie mentale sont devenus les résidants-locataires de ces appartements et, ainsi, L'Abri prenait envol.

Un coordonnateur a été embauché pour qu'il rende visite aux résidants et leur procure soutien et structure. Des bénévoles ont été recrutés pour planifier des activités sociales et pour aider les résidants à accomplir des tâches ménagères. Pour leur part, les communautés religieuses ont contribué à meubler et à entretenir les appartements.

Nous comptons maintenant 27 résidants qui logent dans neuf appartements. Nos employés sont trois professionnels qui fournissent le soutien nécessaire et coordonnent neuf équipes de soixante bénévoles.

Wendy, une jeune femme dans la trentaine qui a été diagnostiquée schizophrène, décrit sa vie avant de venir à L'Abri : « Je vivais seule, je payais trop cher de loyer et je devais m'adresser à des banques alimentaires. J'étais déprimée. » Une fois déménagée avec deux colocataires dans un de nos appartement à Notre-Dame-de-Grâces, Wendy a maintenant de la compagnie, des activités et des bénévoles qui restent en contact. « La vie n'est toujours pas facile mais je maîtrise mieux mes sentiments dépressifs. Avoir des gens autour de moi est ce qui m'aide le plus."

Des sentiments d'isolement et un manque de motivation sont des réalités quotidiennes pour les personnes atteintes de schizophrénie, de dépressions sérieuses ou d'autres maladies mentales. Les statistiques indiquent qu'un membre d'une famille sur cinq souffre de maladie mentale. Sans soutien, ces personnes sont hospitalisées à plusieurs reprises et sont de plus en plus marginalisées. Les liens familiaux et amicaux deviennent précaires et sont souvent rompus, et pourtant c'est à ce moment même que la personne a le plus besoin de soutien.

Pour célébrer nos dix années de service, L'Abri en Ville inaugurera son dixième appartement, un domicile très confortable pour trois nouveaux résidants.

Vos contributions sont vitales au maintien et à l'accroissement de ce programme essentiel. Tandis que les frais quotidiens d'hospitalisation sont de 300 \$ à 600 \$, il n'en coûte que 15 \$ par jour pour donner le soutien nécessaire à un résidant d'un des appartements de L'Abri. Ce projet est une vraie réussite. Nous sommes confiants qu'avec votre aide L'Abri continuera d'offrir à cette population vulnérable la sécurité d'une demeure permanente et d'un soutien communautaire.

J'espère que vous vous joindrez à nous et appuierez ce programme indispensable. Nous vous prions d'être généreux.

Veuillez agréer nos plus sincères remerciements.

La présidente,

Nancy Grayson

LETTRE AUX DONATEURS ANTÉRIEURS 2001

Bonjour,

Grâce à votre aide durant ces dix dernières années, L'Abri en Ville a été en mesure d'offrir de l'hébergement et du soutien aux adultes souffrant de maladie mentale. Comme nous célébrerons bientôt notre dixième anniversaire, nous nous adressons à vous pour vous demander de maintenir votre soutien à notre égard alors que nous poursuivons et accroissons nos activités qui se sont avérées si essentielles.

Vous avez certainement entendu parler des débuts de L'Abri en Ville en 1991 lorsqu'un groupe de personnes de différentes communautés religieuses de Montréal se sont souciées du besoin urgent d'hébergement communautaire à la suite des coupures budgétaires des gouvernements envers les ailes psychiatriques des hôpitaux. Inspirés par Shelagh Coinner du projet CARE de l'ouest de l'île, nous avons trouvé et meublé un appartement de trois chambres à coucher à prix modique et nous avons réuni trois adultes souffrant de maladie mentale pour devenir nos trois premiers résidants-locataires. Nous avons aussi engagé un coordonnateur pour qu'il rende visite aux résidants régulièrement pour leur offrir le soutien et la structure nécessaires Ensuite, nous avons recruté (surtout des églises et des synagogues) des bénévoles pour participer à des activités sociales et pour aider les résidants à accomplir des tâches ménagères. Les communautés religieuses pour leur part ont contribué à meubler et à entretenir l'appartement.

Dix ans plus tard nous avons 27 résidants qui demeurent dans neuf appartements. Nos employés sont trois professionnels qui fournissent le soutien nécessaire et coordonnent neuf équipes de soixante bénévoles. L'Abri s'occupe non seulement d'intégrer de nouveaux résidants dans ses appartements et aussi dans la famille de L'Abri mais, en plus, maintient un contact avec les anciens résidants qui sont déménagés ailleurs.

Notre bulletin périodique vous donne un aperçu des activités de L'Abri mais, lorsque Wendy, une jeune femme dans la trentaine, décrit sa vie avant de venir à L'Abri, elle exprime exactement notre but : « Je vivais seule, je payais trop cher de loyer, et je devais m'adresser à des banques alimentaires. J'avais beaucoup de difficulté à me motiver. Je mangeais mal et j'étais déprimée. » Elle partage maintenant un appartement à Notre-Dame-de-Grâces avec deux autres femmes, elle a de la compagnie, des bénévoles qui restent en contact et des activités de toutes sortes. « La vie n'est toujours pas facile mais je maîtrise mieux mes sentiments dépressifs. Avoir des gens autour de moi est ce qui m'aide le plus."

Des sentiments d'isolement et un manque de motivation sont des réalités quotidiennes pour les personnes atteintes de schizophrénie ou autres maladies mentales sérieuses. Les statistiques indiquent qu'un membre d'une famille sur cinq souffre de maladie mentale. Les liens familiaux et amicaux deviennent précaires et sont souvent rompus et, pourtant, c'est à ce moment même que la personne a le plus besoin de soutien. L'Abri offre à ses

résidants de la sécurité et de l'indépendance et permet aux familles de rétablir leurs relations familiales et de faire partie de notre réseau de soutien.

Le coût social de la maladie mentale est très élevé et comprend souvent plusieurs séjours à l'hôpital. Ici aussi L'Abri fait une importante contribution car il n'en coûte que 15 \$ par jour pour soutenir un résidant dans un appartement de L'Abri, comparé à des frais quotidiens d'hospitalisation qui se chiffrent entre 300 \$ et 600 \$.

Alors que nous célébrons dix années de travail réussi, L'Abri en Ville inaugurera sont dixième appartement cet automne. Notre objectif d'avenir est de partager notre expérience avec d'autres communautés en les aidant à initier des projets similaires. Notre prochain bulletin vous tiendra au courant des développements de ce côté et, comme toujours, vous êtes les bienvenus à vous impliquer dans toutes nos activités.

Nous vous sommes très reconnaissants de l'appui que vous nous avez accordé par le passé, soit par vos heures de service, vos compétences ou vos contributions financières. Vous faites partie de la communauté de L'Abri et, grâce à votre intérêt et à votre généreuse assistance, nous poursuivrons ces activités indispensables.

Veuillez agréer, au nom de L'Abri, nos plus sincères remerciements.

La présidente,

Nancy Grayson

EXEMPLES DE LETTRES DE REMERCIEMENTS

A – À UNE COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE

B – À UNE FONDATION (2)

C – À UN CLUB SOCIAL

À UNE COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE

Adresse Date
Révérend (Monsieur, Chanoine),
Il me fait plaisir de vous écrire au nom du conseil d'administration de <u>L'Abri en Ville</u> pour remercier le conseil de votre paroisse et les membres de la paroisse pour votre très généreuse contribution de cinq cents dollars. Nous vous sommes toujours très reconnaissants pour votre soutien continu concernant notre projet commun.
Comme vous avez dû lire dans notre bulletin du printemps, nous préparons actuellement l'inauguration d'un (cinquième) appartement le printemps (ou l'automne) prochain. Le comité d'éducation de L'Abri a communiqué avec plusieurs paroisses et synagogues dans le but de trouver de nouveaux organismes de parrainage et des bénévoles additionnels.
Permettez-moi de réitérer à votre conseil et aux membres de votre congrégation toute notre reconnaissance pour le soutien que vous nous accordez. Notre conseil d'administration est très heureux de recevoir la bénédiction de votre église.
Veuillez agréer nos salutations les plus sincères,
Membre du conseil, <u>L'Abri en Ville</u>

17b

À UNE FONDATION (2)

Monsieur (Madame),
Au nom du conseil d'administration de <i>L'Abri en Ville</i> , je vous remercie ainsi que la Fondation pour nous avoir accordé la généreuse subvention de \$ pour l'année 2001. Nous anticipons vous rencontrer à l'heure et à la date qui vous conviendront afin de vous énoncer comment nous entrevoyons utiliser cette subvention et vous faire part de nos projets pour cette année.
Cette année nous avons inauguré notre dixième appartement, cette fois pour loger trois hommes. Comme vous le savez déjà, nous planifions aider d'autres communautés à imiter notre programme. <i>L'Abri en Ville</i> avait été inspiré par le travail du projet CARE de l'ouest de l'île de Montréal et, à notre tour, nous espérons inspirer et aider un groupe de la rive sud et un groupe à Laval à établir un conseil d'administration et à inaugurer des appartements d'ici le mois de mars 2003.
Nous vous remercions très sincèrement ainsi que les membres du conseil d'administration de la Fondation pour l'intérêt que vous portez à <i>L'Abri en Ville</i> et l'appui que vous lui octroyez.
Veuillez agréer, Monsieur (Madame), nos salutations les plus sincères,
Eleanor Beattie, Membre du conseil d'administration L'Abri en Ville
P.S. Vous trouverez ci-inclus un reçu pour l'année 2001.

Monsieur (Madame),
C'est avec grand plaisir que je vous écris aujourd'hui car votre Fondation s'est montrée très généreuse et obligeante envers L'Abri en Ville lui permettant ainsi d'inaugurer des appartements pour nos plus récents résidants. Nous sommes très reconnaissants de pouvoir fournir confort et beauté à nos résidants de notre neuvième appartement, l'appartement Park, grâce à l'assistance que vous nous procurez.
Nous serions très heureux si vous et d'autres membres de votre conseil d'administration pouviez vous joindre à nous à l'occasion de la bénédiction de l'appartement Park que vous nous avez aidé à mettre sur pieds. La bénédiction aura lieu le 25 janvier à 19 h 00 au (adresse). Vous pouvez confirmer votre présence en téléphonant au bureau de L'Abri.
Vous trouverez ci-inclus un reçu d'impôt pour l'année 2000.
Au nom des membres du conseil d'administration, des bénévoles et des résidants de L'Abri en Ville je remercie les membres de la Fondation pour l'intérêt qu'ils portent à notre oeuvre.
Veuillez agréer, Monsieur (Madame), nos sincères salutations,
, Membre du conseil d'administration, L'Abri en Ville

À UN CLUB SOCIAL

Adresse
Date
Monsieur,
Au nom du conseil d'administration de <u>L'Abri en Ville</u> et de tous ceux qui s'impliquent dans le projet, j'aimerais remercier le Club pour son aimable bienvenue à mon égard mercredi dernier et pour le très généreux chèque de neuf cent soixante-dix dollars.
Ce fut très agréable de rencontrer des membres du Club qui ont tous exprimé leur intérêt dans le programme de <u>L'Abri en Ville</u> . J'ai aussi bien apprécié entendre parler des projets de bienfaisance du club et de sa philosophie. J'ai remarqué combien les membres du groupe ont un bon sens de l'humour et se soutiennent mutuellement. À nouveau, merci de votre invitation et de votre générosité.
Veuillez transmettre les meilleurs voeux et les remerciements de <u>L'Abri en Ville</u> à votre président et aux membres du Club Rotary de Westmount. Nous ne pourrions pas réussir à mener à bien notre programme sans votre aide.
Sincères salutations,
Membre du conseil d'administration, <u>L'Abri en Ville</u>

LETTRES DE LEVÉE DE FONDS AUX FONDATIONS (2)

1991

Date

Adresse

Monsieur (Madame) ou Messieurs (Mesdames),

Depuis cinq ans je représente l'Église unitarienne au sein du comité interconfessionnel de planification des services sociaux. Durant les trois dernières années, ce comité travaille sur un projet dont l'objectif est d'offrir de l'hébergement permanent de soutien à des patients qui étaient auparavant dans des hôpitaux psychiatriques. <u>L'Abri en Ville</u> est maintenant incorporé et son premier appartement qui logera trois clients sera inauguré en juillet. Vous trouverez ci-inclus une description de l'historique, de la structure et des objectifs de notre projet.

Le fait que votre fondation a toujours répondu rapidement et généreusement aux besoins d'organismes communautaires m'encourage à vous faire part de notre levée de fonds. Je vous prie donc de bien vouloir considérer favorablement notre demande d'assistance.

Nous savons que quarante pour cent des patients psychiatriques qui sont autorisés à sortir de l'hôpital sont bientôt réadmis ou deviennent des sans-abri en raison du manque de soutien communautaire. Face à ce besoin pressant, nous avons mis notre projet sur pied avant même d'avoir recueilli les fonds nécessaires pour fonctionner durant une année entière. Malgré la générosité du diocèse anglican et de plusieurs individus, nous devons nous assurer d'avoir d'autres ressources avant de penser à inaugurer d'autres appartements pour des personnes atteintes de maladie mentale.

Je regrette de ne pouvoir vous transmettre l'enthousiasme et l'énergie des personnes qui nous accordent un soutien sans condition à <u>L'Abri en Ville!</u> Qu'une simple idée soit devenue réalité tient presque d'un miracle provoqué par la bienveillance humaine

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre projet. Il me ferait grand plaisir de répondre à toutes vos questions au sujet de <u>L'Abri en Ville</u>, soit en personne ou par téléphone, et vous pouvez me rejoindre au ______.

Veuillez agréer, Monsieur (Madame) ou Messieurs (Mesdames), nos sincères remerciements.

Président(e), L'Abri en Ville

Date

Adresse

Monsieur (Madame) ou Messieurs (Mesdames),

Nous savons que quarante pour cent des patients psychiatriques qui sont autorisés à sortir de l'hôpital sont bientôt réadmis ou deviennent des sans-abri en raison du manque de soutien communautaire. L'Abri en Ville, incorporé en 1990, a aménagé trois appartements pour loger en permanence trois patients psychiatriques qui étaient autrefois hospitalisés. Nous demandons une assistance financière afin d'aller de l'avant avec ce projet communautaire innovateur qui offre un modèle de vie qui représente une solution aux hospitalisations répétitives. Le projet bénéficie du travail de quarante-deux bénévoles-avocats et vingt églises et synagogues qui se sont joints pour former une nouvelle communauté

Cette année nous poursuivons notre initiative de taper des communautés stables et ingénieuses dans le but de résoudre les problèmes d'une population fragile rendue encore plus vulnérable en raison du manque de soutien communautaire. Notre travail est humain, compliqué et nécessaire : il s'agit de renseigner les communautés religieuses sur les maladies mentales et leur expliquer ce que nous pouvons accomplir grâce aux contacts humains pour alléger la souffrance de ceux qui en sont atteints. Notre besogne comprend aussi un accroissement constant de nouvelles communautés qui peuvent accepter et se réjouir des compétences de chacun, incluant celles de ceux qui luttent pour devenir indépendants.

Nous recevons de l'assistance financière de nombreux individus ainsi que
d'organismes religieux et sociaux et de certaines fondations. Pour nous permettre de
continuer notre programme, nous aimerions faire appel à la Fondation pour
qu'elle nous aide en 1994. Nous aurions besoin de 5 000 \$. Vous trouverez ci-inclus
notre budget d'exploitation, le dernier bilan financier vérifié, un feuillet énonçant
l'historique et les objectifs de l'organisme, une copie de notre charte et trois lettres de
soutien. Si vous désirez de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec
moi au

Veuillez agréer, Monsieur (Madame) ou Messieurs (Mesdames), nos remerciements les plus sincères.

,	Vice-président(e)
L'Abri en Ville	

1991 DOCUMENT CONCEPT

A. INTRODUCTION

1. <u>L'historique de L'Abri en Ville</u>

Ce projet a vu le jour en raison des efforts coordonnés de deux organismes qui ont réalisé le besoin pressant d'offrir un hébergement permanent de soutien aux patients qui étaient autrefois dans des hôpitaux psychiatriques.

Le comité interconfessionnel de planification des services sociaux ou ICSSPC fut le résultat d'une réaction oecuménique aux problèmes sociaux du centre-ville de Montréal. Ce comité, qui compte quarante membres représentant trente églises et missions, a fait des représentations auprès de la Commission Rochon, a fondé l'Auberge Madeleine et plus récemment, Jeune Avec Toit.

De leur côté, les services communautaires catholiques (CCS) soutiennent et parrainent plusieurs organismes et projets. Fondés en 1932 dans le but d'offrir des services sociaux à la communauté catholique de langue anglaise de Montréal, ces services ont propagé leur oeuvre pour aider les pauvres et les démunis de la communauté dans son ensemble.

Le conseil d'administration et le comité consultatif de L'Abri en Ville travaillent présentement sur cinq aspects d'un projet : lancer une levée de fonds, renseigner les églises, embaucher un coordonnateur, établir un programme d'orientation des bénévoles et trouver de l'hébergement subventionné. Nous avons reçu l'aide d'un modèle déjà existant : CARE (Create A Rehabilitative Environment) c'est-à-dire créer un environnement de réadaptation.

2. <u>Un modèle qui a réussi : CARE</u>

CARE est un programme innovateur créé par un groupe d'aide de citoyens de l'ouest de l'île (West Island Citizens Advocacy) qui est lui-même tiré d'un programme fondé au Nebraska en 1970 par le Docteur Wolf Wolfensberger dans le but de former des relations stables et de longue durée entre des bénévoles indépendants et les protégés auxquels ils sont responsables. Un tel programme doit être appuyé par un bureau et des employés permanents qui leur offrent le support nécessaire. CARE a débuté en 1980 avec l'aide d'un coordonnateur à temps partiel, de douze bénévoles et d'un appartement dont l'objectif était de venir en aide à des patients psychiatriques qui n'étaient plus hospitalisés. En 1990, le projet comptait un coordonnateur à plein temps, plus de cinquante bénévoles et dix appartements.

3. Besoins communautaires des patients sortis des hôpitaux psychiatriques

Les membres de ICSSPC et de CCS ont des travailleurs et des projets dans le centre-ville de Montréal. Ils ont remarqué une augmentation importante des besoins pressants des sans-abri affamés et confus. Il est évident que plusieurs des sans-abri ont des troubles émotionnels et intellectuels. Les patients psychiatriques qui sont autorisés à sortir de l'hôpital mais ne reçoivent pas le soutien nécessaire sont réadmis à l'hôpital ou deviennent des sans-abri. Ces patients perdent souvent leur appartement ou chambre et leurs possessions étant donné que leurs revenus de bien-être cessent quatre-vingt-dix jours après leur réadmission à l'hôpital. Leur manque de compétences sociales et pratiques, leur pauvreté et souvent l'absence de soutien de la part de leur famille contribuent à les isoler davantage et possiblement à devenir des sans-abri.

B. L'ABRI EN VILLE – UNE DESCRIPTION

4. <u>Les buts et les objectifs</u>

Le but du programme est de permettre à des patients psychiatriques du centreville de Montréal de vivre dans une communauté qui diminue leur risque d'être réadmis à l'hôpital ou de devenir des sans-abri.

Les objectifs sont d'offrir une meilleure qualité de vie aux patients psychiatriques à l'extérieur d'un hôpital, de développer leurs ressources personnelles, spirituelles et sociales, de les intégrer dans la communauté, et de **leur offrir des résidences permanentes avec un soutien continu de la part de bénévoles.**

5. Résidants

L'Abri en Ville débutera par établir un appartement de trois chambres à coucher pour trois résidants. Ces derniers seront référés par différentes personnes : travailleurs sociaux, médecins, groupes communautaires, familles, les clients euxmêmes et d'autres personnes qui leur viennent en aide. Les résidants potentiels sont ceux qui ont de la difficulté à vivre seul, sont incapables de vivre avec les membres de leur famille, et risquent d'être réadmis à l'hôpital. Ils doivent être stables, être capables de vivre avec d'autres locataires et pouvoir accepter de l'aide et de suivre des règlements.

6. Les bénévoles-avocats

Au coeur du programme de L'Abri en Ville est l'utilisation de bénévoles-avocats recrutés parmi les membres de la communauté pastorale, formés par une orientation spécifique et appuyés par le groupe, les églises, le conseil d'administration, le CCS et le coordonnateur. Les bénévoles aident les clients avec certaines tâches telles que les transactions bancaires, la préparation des

repas, leur budget, les programmes d'emploi et leur rappellent de prendre leurs médicaments.

Le programme de formation des bénévoles consiste en quatre sessions hebdomadaires qui traitent de médication, de symptômes et du comportement de ceux qui souffrent de maladie mentale, des attentes probables de progrès de leur part, du stress et du rôle de défenseur. Les hôpitaux psychiatriques, l'institut pastoral de Montréal, CARE, AMI-Québec et d'autres organismes qui s'impliquent dans la vie de notre clientèle ont offert bénévolement leur formation et leurs services de soutien. La formation ne cessera pas une fois le programme initial lancé ; le coordonnateur tiendra des réunions avec les résidants et les bénévoles à chacun des appartements.

7. <u>L'engagement actuel des ressources</u>

En raison de la nature particulière des clients, le projet de L'Abri en Ville utilise les ressources d'experts par la mise en oeuvre d'un comité consultatif qui travaille avec le conseil d'administration.

Les autres ressources déjà engagées sont les suivantes :

Le coût des appartements : les revenus de bien-être des résidants couvrent les frais de loyer et d'entretien des appartements et leurs dépenses personnelles.

Bénévoles : les églises qui participent à notre projet contribuent entre huit et douze bénévoles sélectionnés et formés à même le programme.

Dons pour un fonds de caisse pour le loyer et pour du mobilier : les églises participantes meublent chaque appartement et fournissent un fonds de caisse de 1 500 \$ pour couvrir le loyer si jamais un des clients devait être hospitalisé temporairement, ce qui permet aux résidants de ne pas perdre leur appartement; ils savent ainsi qu'ils ont une résidence permanente à laquelle ils reviendront.

Ressources professionnelles et administratives CCS: le programme aura accès aux services des travailleurs communautaires de CCS, un soutien de supervision et de planification, de l'aide comptable et un espace de bureau.

8. <u>Ce qui manque</u>

Pour assurer l'implantation et la continuité du projet, un coordonnateur et les fonds nécessaires pour lui payer un salaire sont encore requis.

Le coordonnateur sera un travailleur social, un infirmier, ou quelqu'un qui a de l'expérience dans la coordination du travail des bénévoles et qui s'engage à travailler avec la communauté religieuse. Au début, le coordonnateur sera un employé permanent à temps partiel, responsable de la mise sur pied de la

formation des bénévoles, de l'implantation du programme et de la coordination des ressources disponibles.

Après avoir fonctionné pendant un an avec un appartement, le programme pourra facilement s'accroître pour inclure un deuxième, un troisième et un quatrième appartement, tous basés sur le même modèle. Les seuls coûts additionnels seront le salaire du coordonnateur qui deviendra un employé à plein temps.

9. Budget pour la première année d'exploitation

Salaire du coordonnateur (11 \$ x 21 hrs/semaine)	12 012 \$
Avantages sociaux (14 %)	1 682 \$
Sous total - employés	13 694 \$
Fourniture de bureau	1 500 \$
Matériel de formation	580 \$
Téléphone	800 \$
Frais de déplacements des bénévoles	600 \$
Sous total - exploitation	3 480 \$
DÉPENSES GLOBALES	17 174 \$

10. Évaluation

Cinq secteurs du programme de L'Abri en Ville seront évalués sur une base trimestrielle : l'atmosphère à l'intérieur de l'appartement, incluant la relation entre les colocataires et la satisfaction des résidants participants.

Le statut des résidants : est-il maintenu ou amélioré.

La formation et le suivi des bénévoles.

La contribution des églises.

Du soutien pour les familles.

11. Membres et contacts de L'Abri en Ville

(Insérer la liste des contacts)

LE DOSSIER D'EMBAUCHE DU COORDONNATEUR

A – PROFIL DU POSTE

B – QUESTIONS POUR L'INTERVIEW

C – SUGGESTIONS POUR L'INTERVIEW

D – ÉVALUATION DES EMPLOYÉS

PROFIL DU POSTE

Titre du poste : Coordonnateur (trice), L'Abri en Ville

Organisme: L'Abri En Ville

Endroit: Complexe de santé Reine-Élizabeth – Montréal Centre-ville

Salaire: 24 000 \$ par année, semaine de quatre jours

L'Abri En Ville - Notre rôle au sein de la communauté

L'Abri en Ville est un organisme communautaire situé au Centre-ville de Montréal qui aménage et soutien des logements permanents indépendants pour des personnes souffrant de maladies mentales.

Notre philosophie

Nous croyons que des personnes qui sont bien enracinées dans une communauté spirituelle possèdent les ressources nécessaires pour pouvoir offrir un soutien communautaire à ceux qui souffrent de maladies mentales. Les coordonnateurs de L'Abri en Ville et tous les membres du conseil s'impliquent dans des comités qui maintiennent un contact étroit avec les groupes confessionnels qui, pour leur part, font des levées de fonds et forment une communauté de soutien avec les résidants, et les besoins de ces derniers sont au cœur de notre mission.

L'opportunité

L'Abri en Ville requière immédiatement un(e) coordonnateur (trice) qui possède une expérience professionnelle des services sociaux. Ses responsabilités comprendront le soutien des logements existants et la coordination de l'inauguration de nouveaux appartements tout en fournissant un soutien et une assistance socio-psychologique aux résidants des appartements de L'Abri en Ville. L'orientation du ou de la candidat(e) idéal(e) sera vers un milieu de travail amical, ouvert et où la coopération règne. Lui ou elle fera la promotion d'un milieu professionnel qui offre soutien et aide et où les besoins et les soucis des résidants sont primordiaux. Le ou la candidat(e) choisi(e) coordonnera toutes les activités dans trois des dix appartements; ces activités comprennent l'évaluation des résidants potentiels, une liaison étroite avec les sources de référence, le recrutement et le soutien des bénévoles, la planification des activités pour les résidants, la gestion des projets et autres responsabilités administratives.

Responsabilités

- Recruter, orienter, former et entraîner les nouveaux bénévoles; offrir un soutien aux bénévoles actuels par l'entremise de réunions mensuelles et d'une formation continue
- ✓ Maintenir une liaison étroite avec les sources de références, plus spécifiquement avec les groupes professionnels, communautaires et confessionnels, etc.
- ✓ Interviewer et évaluer des résidants potentiels pour les nouveaux appartements.
- ☑ Planifier des activités de groupe stimulantes pour les résidants afin de promouvoir leur bien-être et les exposer à différentes situations.
- Appuyer les résidants en leur offrant de l'assistance socio-psychologique individuelle ou de groupe, telle que requise, en tenant des réunions hebdomadaires dans les résidences, en ayant des réunions en tête-à-tête dans le but d'établir des objectifs et faire le suivi des apprentissages.
- Participer aux assemblées du conseil d'administration afin de maintenir une communication positive et constante avec les membres du conseil.

- ☑ Participer à des projets spéciaux tels que des levées de fonds et informer la communauté au sujet des maladies mentales.
- Contribuer aux responsabilités administratives de L'Abri en Ville en présentant des rapports, en gardant les dossiers à jour, en écrivant des lettres, en faisant des appels téléphoniques, en acheminant des applications pour des subventions et en accomplissant d'autres tâches similaires, telles que requises.

...2/

Connaissances/Qualifications

- ✓ Formation requise : Diplôme de B.Serv.soc. ou certificat de Technicien en Travail Social.
- ☑ 1-2 ans de bénévolat ou expérience de travail connexe.
- Connaissance du système de santé au Québec.
- Bonnes compétences interpersonnelles permettant une communication avec tact et délicatesse tout en étant très ouvert(e) ; être une personne sensible aux besoins des résidants, tolérante, patiente et possédant un bon sens de l'humour.
- ☑ Compétences socio-psychologiques déjà mises en pratique.
- ☑ Expérience confirmée d'une bonne gestion des situations de crise.
- Habileté à travailler sous pression dans un milieu ou plusieurs tâches se font en même temps dans un concept de bureau sans cloison.
- Compétences de créativité et de résolution de problèmes.
- ☑ Bilingue, français et anglais, écrit et parlé.
- ☑ Bonne communication écrite et verbale.
- ☑ Compétence dans l'utilisation des applications de Microsoft Office (Word, Excel) en utilisant le logiciel Microsoft DOS/ Windows.
- ☑ Des déplacements à travers la ville sont requis le système de transport en commun peut être utilisé.

Prochaine étape

Faire parvenir avant le 5 septembre 2003 votre curriculum vitae et une lettre donnant les raisons de votre intérêt à Nancy Grayson à L'Abri en Ville.

Par la poste : L'Abri en Ville,

Complexe de santé Reine-Élizabeth, 2100, rue Marlowe, bureau 342,

Montréal, Québec

H4A 3L5

Télécopieur : 514 932-2676 (téléphoner avant au : 514-932-2199)

Par courriel: labri@cam.org

20b QUESTIONS POUR LES INTERVIEWS

	Candidat et
	information
	au sujet de l'INTERVIEW
NOM DU CANDIDAT :	
DATE DE L'INTERVIEW :	
TITRE DU POSTE :	
INTERVIEWER(S) :	
ATTENTES SALARIALES :	\$
DISPONIBILITÉ/DATE DU DÉBUT DE	
L'EMPLOI :	
SOURCE DU CANDIDAT :	

Note : Le but de ce formulaire d'interview est de servir d'outil de sélection et de critère pour ce poste seulement et pour aucun autre propos.

BARÈME D'ÉVALUATION : 1 – Pas démontré ou pas évident

2 – Limité 3 – Rencontré

4 – Fort 5 – Très fort

N/A – Incapable de déterminer durant l'interview

COMPÉTENCES:

1.	Recrutement et soutien des bénévoles	1	2	3	4	5	N/A
2.	Expérience de travail avec les organismes communautaires	1	2	3	4	5	N/A
3.	Démontre des compétences d'interview	1	2	3	4	5	N/A
4.	Animation d'activités et stimulation de groupes	1	2	3	4	5	N/A
5.	Démontre des compétences socio-psychologiques	1	2	ფ	4	5	N/A
6.	Démontre une nature amicale envers les gens	1	2	3	4	5	N/A
7.	Pense affaires dans un environnement de collaboration	1	2	3	4	5	N/A
	(travail avec le conseil d'administration)						
8.	Expérience à organiser des projets spéciaux	1	2	3	4	5	N/A
9.	Compétences administratives	1	2	თ	4	5	N/A
10.	Connaissances en informatique	1	2	3	4	5	N/A
11.	Bilinguisme	1	2	3	4	5	N/A

QUALITÉS :

Adaptable	1	2	3	4	5	N/A	Sens de l'humour	1	2	3	4	5	N/A
Créatif	1	2	3	4	5	N/A	Bon travail d'équipe	1	2	3	4	5	N/A
Assembleur	1	2	3	4	5	N/A	Sait résoudre les problèmes	1	2	3	4	5	N/A
Veut des résultats	1	2	3	4	5	N/A	Amical	1	2	3	4	5	N/A
Tolérant et patient	1	2	3	4	5	N/A		1	2	3	4	5	N/A

Coordonnateur, L'Abri en Ville

QUESTIONNAIRE POUR INTERVIEW

LOGISTIQUE	RÉPONSES/NOTES
Avez-vous eu la chance de vous informer au sujet de notre organisme ? Qu'avez-vous appris ?	
Qu'est ce qui vous intéresse le plus à propos de ce rôle ?	
Pourquoi vous croyez-vous particulièrement qualifié(e) pour ce rôle et capable de l'assumer ?	
Qu'est ce qui vous attire vers les Services Sociaux et plus particulièrement les personnes souffrant de maladies mentales ?	
Suivez-vous un plan de carrière personnel ? Comment L'Abri en Ville s'intègre-t-il à vos aspirations de carrière ?	
Ce poste nécessite une certaine flexibilité dans les horaires de travail. Il y a du travail en soirée et durant les fins de semaine. Auriez-vous quelque empêchement à être flexible au sujet des horaires ?	
EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE	RÉPONSES/NOTES
Pouvez-vous nous donner un exemple de votre expérience professionnelle avec des bénévoles? Quel était votre rôle? Quelles sont les difficultés auxquelles vous avez dû faire face dans votre travail avec les bénévoles? Comment les avez-vous surmontées? Quels ont été les aspects positifs de votre travail avec des bénévoles? Évaluer l'ampleur du travail avec des bénévoles et les difficultés, les caractéristiques ou les aversions personnelles qui pourraient gêner le travail de ce candidat avec les bénévoles de L'Abri?	

Décrivez-nous les équipes ou les groupes les	
plus difficiles avec lesquels vous avez travaillé?	
Qu'est ce qui rendait ce travail si difficile ?	
Comment avez-vous réussi à rendre la situation	
plus positive ?	
Discerner l'habileté des	
candidats à travailler avec	
différentes personnes et	
comment ils/elles s'y	
prennent avec des groupes	
difficiles. Évaluer leur	
façon de modifier leur mode	
-	
de communication, de remanier	
leur style de présentation,	
leur facilité à s'adapter à	
des groupes de personnes	
différents.	
Décrivez une activité de groupe que vous avez	
,	
dirigée et dont vous êtes particulièrement fier	
(fière) ? Qu'est ce qui a rendu cette activité	
tellement spéciale pour vous ?	
Évaluer la capacité des	
candidats à être inventifs et	
enjoués.	
Racontez moi une des entrevues que vous avez	
· ·	
été obligé(e) de faire ? Quel en était le	
contexte ? Comment avez-vous débuté cette	
entrevue pour que vous puissiez évaluer	
adéquatement cette personne ?	
Évaluer la capacité du	
candidat à faire parler les	
gens et à se renseigner au	
sujet d'informations	
pertinentes afin d'évaluer la	
-	
compétence d'une personne.	
Décrivez-nous une occasion où vous deviez	
communiquer des informations à un groupe de	
personnes qui n'était pas très réceptif.	
Comment avez-vous modifié votre façon de	
communiquer pour rendre votre message plus	
efficace et ainsi lui donner un meilleur impact?	
· '	
Évaluer la capacité du	
candidat à travailler au sein	
d'un environnement difficile	
et son habileté à renverser	
les choses et les rendre	
positives.	
F	

Décrivez-nous l'occasion où vous avez été impliqué(e) dans une situation de crise. Quelle était cette situation? Comment l'avez-vous maîtrisée? Qu'auriez-vous fait différemment? Évaluer la maîtrise d'une situation de crise.	
TECHNIQUES - DÉROULEMENT	RÉPONSES/NOTES
Pouvez-vous nous donner un exemple d'un rapport que vous avez dû écrire et présenter? Qu'essayiez-vous de communiquer par ce rapport et comment vous êtes vous pris(e) pour ce faire? Dans quelle forme avez-vous présenté votre rapport? (Excel, Word, etc) Évaluer les talents du candidat en communication et en créativité et ses qualités de présentation.	
Décrivez-nous le travail administratif que vous avez accompli. Quelles étaient les tâches que vous deviez réaliser? Qu'avez-vous aimé le plus du travail administratif? Le moins? Évaluer le travail administratif des candidats et leur tolérance pour ce genre de travail.	
Quelles sont vos compétences face à l'informatique? Savez-vous travailler avec MS Office, Windows, et Wordperfect? Quels sont les programmes avec lesquels vous aimez travaillé? Quels sont les programmes qu'il vous faut approfondir?	
CONTRIBUTIONS - SERVICES SOCIAUX	RÉPONSES/NOTES
Avez-vous déjà été exposé(e) à la psychiatrie ?	
Quelle sorte de bénévolat avez-vous fait ?	
CONTRIBUTIONS PERSONNELLES	RÉPONSES/NOTES
Pouvez-vous nous dire les améliorations que vous aimeriez apporter à votre activité professionnelle ?	
Quel a été le reproche le plus constructif et mémorable dont vous avez été l'objet ?	

À ce stage de votre carrière professionnelle, quelle est la chose la plus importante pour vous dans la vie ?	
OPPORTUNITÉS DE QUESTIONS ET DE RÉPONSES	QUESTIONS DU CANDIDAT
Avez-vous des questions ?	

20c

SUGGESTIONS POUR INTERVIEWS

Interview basé sur le comportement

Comportement passé des candidats = meilleur indicatif du comportement futur.

Vérifier l'expérience professionnelle ou pédagogique dans le passé pour prédire le comportement futur.

Éviter l'erreur de plusieurs interviewers qui se basent sur leur intuition et leur impression générale – basez-vous sur des faits relatifs au comportement.

Formulez vos questions selon le profil du poste.

Créez une atmosphère détendue en parlant du temps, de la difficulté à se rendre à votre édifice, le stationnement, etc. ...

Permettez des silences. Ces pauses indiquent souvent que la personne interviewée se concentre. Si vous brisez le silence, vous risquez de faire perdre le fil de la pensée de la personne interviewée.

Souvenez-vous de la règle du 15 p. cent – l'interviewer ne devrait parler que durant 15 p. cent du temps tout au plus.

L'interview

Évitez de discuter de salaires avant le deuxième interview. Vous voulez simplement savoir les attentes en matière de salaire au premier interview.

Ne questionnez pas la personne sur les sujets suivants :

- Changement de nom
- Adresse à l'extérieur du Canada
- État civil, l'emploi du conjoint
- Situation familiale, nombre de dépendants (si vous doutez de la flexibilité de l'horaire d'une personne, demandez la question : Auriez-vous quelque empêchement à être flexible au sujet des horaires ?)
- Nationalité ou ethnicité
- Service militaire
- Comment il a obtenu ses connaissances linguistiques
- Race, couleur
- Photos
- Religion
- · Grandeur et poids
- Invalidité
- Information médicale
- Peines graciées
- Orientation sexuelle

Terminez l'interview en remerciant la personne interviewée de s'être déplacée pour venir au bureau et expliquez-lui quelles seront les prochaines étapes du processus d'interview. Une bonne façon de terminer est de déclarer que vous avec d'autres candidats à interviewer et qu'aussitôt la première ronde d'interviews terminée, L'Abri communiquera avec les candidats qui seront invités à se présenter à un second interview. Tous les autres candidats recevront une lettre par la poste les remerciant d'avoir participé au premier interview.

20d

ÉVALUATION DU COORDONNATEUR

L'Abri en Ville

Révision du rendement

Nom:	Date:			
Poste : Coordonnateur				
L'Abri en Ville est un organisme personnes souffrant de troubles p résidants tout le soutien qu'ils pu prévenir les rechutes et jouir d'un Le rôle et les responsabilités du c le travail avec les résidants, le tra	sychiatriques. Notre objectif issent avoir besoin pour mene ne meilleure qualité de vie. oordonnateur sont divisés en	est de donner à nos er une vie indépendante, quatre secteurs d'activités :		
communautés, le travail de burea d'accomplir son travail.	The state of the s			
Travail avec les résidants	Commen taire	Démarche s à		
	s	suivre		
Interviews des résidants				
Réunions de groupes				
Rencontres individuelles, sensibilité envers les besoins des résidants				
Plans d'intervention				
Suivi				
Faciliter la résolution de conflits				

Sensibilité concernant son impact auprès des résidants

Travail avec les bénévoles	Commen taire s	Démarche s à suivre
Recruter des bénévoles		
Interviewer des bénévoles Établir un lien entre les besoins des bénévoles et des résidants		
Réunions des bénévoles		
Besoins des bénévoles		
Travail avec la communauté	Commen taire s	Démarche s à suivre
Connaissance des ressources disponibles		
Bon travail de réseau		
Capable de bien représenter les résidants		
Bien promouvoir L'Abri		

Travail de bureau	Commen taire s	Démarche s à suivre
Planification		
Bonne gestion du temps		
Ponctualité		
Communication		
Appels téléphoniques		
Rapports		
Travail d'équipe		
Qualités personnelles	Commen taire s	Démarche s à suivre
Initiative		
Enthousiasme		
Maintien son développement personnel/professionnel Sensibilité concernant son impact auprès des autres Assure la confidentialité		

Bonnes relations avec les		
membres du conseil, les		
bénévoles, les employés et les		
résidants		
Demeure calme dans des		
situations de stress et garde le		
sens des proportions face à		
des problèmes		
Démontre une bonne		
connaissance de sa clientèle		
Sensibilité envers la clientèle		
Flexible et capable de		
s'adapter aux changements		
Commentaires:		
Signé		-

DOSSIER POUR INTERVIEW DES RÉSIDANTS

A – QUESTIONS À POSER AUX RÉSIDANTS – FORMULAIRE ABRÉGÉ B – LIGNES DIRECTRICES POUR INTERVIEW DES RÉSIDANTS

INTERVIEW -FORMULAIRE ABRÉGE

- 1. Situation actuelle
- 1. Où demeurez-vous?
- 2. Pourquoi quittez-vous?
- 3. Quelles étaient vos situations d'hébergement dans le passé?
- 2. Décrivez L'Abri en Ville 1. 3 résidants
- - 2. Endroits et aménagements
 - 3. Coût
 - 4. Soutien réunions à la résidence, personnel

particulier, bénévoles, tâches et vie sociale,

activités sociales entre appartements

dans l'appartement 5. Autres résidants

les appartements en face

vie sociale

- 3. Personnel
- 1. Vie sociale vivre seul vs vivre avec d'autres (aimer, ne pas aimer)
 - vivre en groupe (points forts points faibles)
- 2. Autonomie 1. Compétences de vie quotidienne

"Aimez-vous l'idée d'avoir de l'aide pour

cuisiner, etc.?"

"Prendre vos médicaments?" Oublier,

partir

- 2. Activités actuelles Journée habituelle
- 3. Soutien Famille, amis, autres?
- 3. Santé 1. Physique
 - 2. Maladie mentale diagnostic

plus grands défis

meilleurs soutiens

Hospitalisations et médicaments - retenir pour

inscription

3. Stupéfiants et alcool

4. Croyez-vous que L'Abri pourrait répondre à vos besoins ? Comment ?

* Participation des bénévoles

DIRECTIVES POUR INTERVIEWS

1. Introduction

- Comment avez-vous entendu parler de L'Abri en Ville ? (Source de l'orientation).
- *Quelle sorte de logement cherchez-vous ?*
- Que savez-vous de L'Abri en Ville ? À ce stage il est important de réaliser que ce genre d'interview n'est pas utile simplement pour faire connaissance (établir la pertinence) mais aussi pour que les clients en sachent d'avantage au sujet de notre programme.
- Qu'est-ce qui vous intéresse à propos de L'Abri en Ville?

2. Décrivez L'Abri en Ville.

- Participation des bénévoles.
- Participation d'un coordonnateur.
- Organisation de l'appartement, 3 chambres à coucher séparées, partage des espaces communs, meublés.
- Emplacement de l'appartement.
- Coût, rendu abordable pour ceux qui vivent d'assistance sociale (env. 300 \$ / mois pour le loyer et les services). Décrire le rôle du trésorier.
- Montrer des photos.

3. Interview personnel

- *Où demeurez-vous actuellement?*
- Que pensez-vous de vivre avec d'autres personnes? (Exclure la famille) Avez-vous déjà vécu avec d'autres personnes? (Foyer d'hébergement, colocataires). En général, qu'avez-vous aimé de cette façon de vivre? Qu'est-ce que vous n'avez pas aimé à cet égard? Cette question pourrait aider à mieux comprendre le niveau d'interaction avec les autres résidants de l'appartement et les bénévoles.
- Les 3 derniers endroits où vous avez demeuré?
- *Quand aimeriez-vous déménager ou quand seriez-vous prêt(e) à déménager ?*
- Comment passez-vous une journée/une semaine normale? Quelles sont vos activités ou votre routine habituellement? Participez-vous à des activités structurées (par exemple, un programme dans un hôpital, un Club Ami, etc.)?
- Souvent les résidants qui accèdent à notre programme se retrouvent dans une situation de vie bien différente de celle qu'ils vivaient précédemment. Une fois leurs besoins quotidiens satisfaits (un logement à long terme stable et un système de soutien sur place) ils peuvent commencer à penser à réaliser des objectifs personnels. *Aimeriez-vous atteindre certains objectifs personnels*? Ce genre de question pourrait faire partie de l'interview une fois la personne acceptée et après son déménagement à l'appartement.
- Avez-vous des intérêts ou des passe-temps particuliers ? (Activités en solitaire ou sociales pourraient déterminer la participation des bénévoles)
- *Qui ou quels sont vos soutiens sociaux présentement?*

- Vous tenez vous en contact avec votre famille ? (Proximité, contact rapproché)
- Pouvez-vous nous donner quelques informations au sujet de votre maladie ? Diagnostic ? À quand date le diagnostic ?
- Quels sont vos plus sérieux problèmes ou défis à la suite de cette maladie?
- Qu'est ce qui vous aide le plus à faire face à cette maladie?
- Souffrez-vous de maladies physiques?
- Avez-vous des problèmes d'abus de substances toxiques (alcool ou stupéfiants?)
- Vous passez probablement à travers certaines difficultés dans le moment, comment pouvons-nous vous venir en aide ? (coordinateurs et bénévoles). De quelle façon L'Abri en Ville pourrait vous aider ? (Possibilités avec les bénévoles).
- Désire avoir des rapports sociaux ? Quelles sont les meilleures questions à demander ?

FORMULAIRE DE DEMANDE POUR RÉSIDANTS

		Da	Date de la demande			, 20	
Nom							
Adresse	(Prén	om)			(Nom de	famille)	
Code	Postal					Téléphone	
Date			de			naissance	
		(Mois)	(Jour)	(Année)		-	
Personne d'urgence			en			cas	
Adresse							
Relation		Télépl	hone				
Hôpital							
Médecin_				Téléph	one		
Infirmier/ère				Télépho	ne		
Travailleur		T	Téléphone_			social-	
Historique de	la	maladie	(déb	ut, nombr	e d'hos	pitalisations)	

Diagnostic					
Autres problèmes (physiques)?	médicaux				
Médicaments					
Langues					parlées
	(Langue	maternell	e)	(Autres)	_
Quelle est votre so	urce de revenu ?: _ - -		Curateur	e (Bien-êt	re)
Fumeur	Non-fumeur	r			
Intérêts particuliers		ou			passe-temps
			-		
_	de votre vie avez-v		fficultés		
			-		

L'Abri en Ville offre le soutien de bénévoles. Comment pou bénévoles?	ırriez-vous ı	ıtiliser l'a	ide de
Signature			
Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à L'Abri	en Ville.		
	Pour l'utili		bureau :
Déménagé à l'appartement			
	mois	jour	année
A quitté l'appartement			
	mois	jour	année
Raison			

ÉVALUATION DE L'INTERVIEW

(POUR L'UTILISATION DU BUREAU SEULEMENT)

Nom du demandeur :	Tél. :	Date
<u>:</u>		
Source de référence		
Caractéristiques générales du tempérament du		
demandeur de		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Abus de drogue ou d'alcool, antécédents de violence	<u> </u>	
<u>:</u> 		
Santé physique et mentale		
<u>;</u>		
		
Allergies :	<u>Fumeur</u>	
		
Activités actuelles		

Soutien de famille/amis/social
Situation d'hébergement actuelle et passée
<u>Objectifs</u>
Education/Travail:

<u>Compétences : Planification des</u>
<u>repas</u>
Entretien de
l'appartement
D-1-4 (4
Budget (transactions bancaires)
<u>Suiteuresy</u>
Soins
personnels/hygiène
<u>Difficultés et besoins</u>
<u>:</u>
Implication possible des bénévoles
:
·
A-t-il les qualités requises ? Analyse et commentaires
÷
<u>Suivi</u> : -
Sulvi

Interview fait par:			
	 	 	=

DEMANDE DE RAPPORT PSYCHO-SOCIAL

Date
Dr., Inf., Travailleur social Adresse
Monsieur (Madame),
Un(e) de vos patient(e)s, (nom), a demandé d'être admis(e) dans notre projet d'hébergement. Pour nous aider à évaluer s'il (elle) possède les qualités nécessaires pour se joindre à notre programme de soutien, nous vous serions grés de nous faire parvenir un résumé psycho-social à son sujet.
Le résumé peut comprendre le diagnostic, l'historique de sa maladie et de ses hospitalisations, son niveau de fonctionnement actuel, les médicaments prescrits présentement et le suivi hospitalier à ce moment ainsi que toutes autres informations que vous croyez pertinentes. Nous sommes particulièrement intéressés aux facteurs qui pourraient influencer son habilité à s'entendre avec les autres, à partager les tâches, à interagir avec les bénévoles et à participer aux activités régulières à l'extérieur de l'appartement.
(Nom) a connu certains problèmes(élaborez sur le sujet selon le besoin) et il (elle) désire fortement déménager dans un de nos appartements. Étant donné qu'il (elle) ne peut être accepté(e) dans notre programme avant que nous ayons reçu ces informations de votre part, nous apprécierions les recevoir le plus tôt possible.
Nous incluons notre dépliant au cas où vous ne seriez pas au courant de notre programme en plus de nos critères pour les résidants. Si vous croyez que (nom) ne rencontre pas nos critères, veuillez s'il-vous-plaît inclure cette remarque dans votre résumé.
Si vous avez des questions supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi et je vous remercie du temps que vous accorderez à ma demande.
Veuillez agréer mes plus sincères salutations,
Nom

Coordonnateur

FORMULAIRE POUR LES RÉUNIONS À L'APPARTEMENT

Date	Coordonnateur
Médicaments vérifiés/modifications	
Aide-mémoire	
Annonces	
Questions soulevées	
Commentaires	
Prochaine réunion	

EXEMPLE D'UN HORAIRE MENSUEL

(Se référer au document ci-inclus)

(Note to designer – an actual copy of a monthly schedule will be inserted into the guidebook here)

PLANIFICATION - CAMP D'ÉTÉ

Le camp d'été fait partie de la vie sociale de L'Abri en Ville. Pour plusieurs résidants c'est le seul moment où ils prennent des vacances à l'extérieur de la ville. Nous planifions généralement une fin de semaine au Camp Kinkora avec un autre organisme communautaire qui aide les personnes qui souffrent de maladie mentale. Généralement environ 35 personnes au total passent une belle fin de semaine à la campagne.

Nous téléphonons au mois de janvier pour réserver la première fin de semaine en septembre, immédiatement après la fermeture du camp donc nous avons le camp pour nous seuls. Une année nous sommes allés pendant que le camp était encore ouvert aux adolescents et nous avons pris nos repas avec eux. Même si cet événement avait été très animé, plusieurs résidants trouvaient ce c'était un peu trop bruyant.

Au mois de juin nous faisons parvenir une lettre à tous les résidants les invitant à cette fin de semaine et les informant du coût (30 \$ par personne) et de la façon qu'ils pourront payer (deux paiements de 15 \$ chacun, les encourageant à prendre un engagement). Nous communiquons aussi avec notre organisme affilié pour cette fin de semaine.

Aux mois de juillet et d'août nous recueillons l'argent des résidants.

Vers la fin de l'été nous recrutons des chauffeurs bénévoles en nous assurant d'avoir des cartes du trajet et en assignant les places dans les véhicules. Certains chauffeurs se rendent le samedi matin et retournent à Montréal le soir même. Les résidants qui ne veulent pas restés au camp pour la nuit sont encouragés à venir même si ce n'est que pour la journée. Les chauffeurs reçoivent 20 \$ pour l'essence.

En début septembre nous planifions les repas et achetons la nourriture. Nous envoyons toute l'information nécessaire à nos résidants, y compris l'heure de départ et l'heure d'arrivée et une liste de ce qu'ils doivent apporter.

BUDGET – ANALYSE DU COÛT PAR PERSONNE				
Coût du camp	30 \$			
Nourriture (incluant 3 repas et amuse-gueule en tout temps)	16 \$			
Maître nageur	4 \$			
TOTAL	50 \$/personne			

- * Nous chargeons 30 \$ aux résidants et le reste provient du fonds des cartes de Noël.
- MAÎTRE NAGEUR Pour la natation et les balades en bateau nous engageons un maître nageur qui nous parvient de bouche à oreille ou à la suite d'un avis que nous affichons au Y. Nous lui donnons 10 \$/heure pour 10 heures (5 heures par jour).
- ACTIVITÉS -. Nous emportons des jeux de société et de cartes et nous prenons des marches en groupe.

- REPAS Il y a toujours une personne, un coordonnateur ou un bénévole, qui se charge de la préparation des repas et du nettoyage suivant chaque repas. Il ne manque jamais de personnes prêtes à aider.

 Le petit déjeuner est style buffet, permettant aux gens de se lever et de manger quand
 - Le petit déjeuner est style buffet, permettant aux gens de se lever et de manger quand ils le veulent. Le déjeuner est généralement une soupe et des sandwiches et pour souper nous servons un repas chaud, souvent sur le barbecue, ce que tout le monde apprécie.

CRITÈRES POUR LES RÉSIDANTS

Les résidants seront ceux qui :

- Ne veulent pas vivre seuls et apprécient les bénéfices d'une structure et d'un soutien social.
- Sont incapables ou ne veulent pas vivre avec les membres de leur famille et désirent se frayer un chemin dans la vie mais ont besoin d'un soutien quelconque pour éviter la possibilité de rechutes et d'être réadmis à l'hôpital.
- Sont relativement stables.
- Veulent vivre et coopérer avec les autres.
- Sont d'accord pour recevoir de l'aide et pour accepter l'implication des bénévoles.
- Sont d'accord pour prendre leurs médicaments.
- Acceptent les règlements des appartements de L'Abri en Ville.
- N'ont pas de problèmes de drogue ou d'alcool ou des antécédents de violence.
- Sont suivis régulièrement par un professionnel de la santé.
- Sont conscients qu'il y a certaines conditions, des règles et des règlements à suivre et qu'ils pourraient être obligés de quitter l'appartement s'ils ne se conforment pas.

05/01

RÈGLEMENTS À L'INTÉRIEUR DES APPARTEMENTS

(Ces règlements peuvent être modifiés périodiquement)

- 1. Les résidants acceptent de prendre tous leurs médicaments prescrits et feront des changements concernant ces médicaments seulement en collaboration avec leur médecin. Lors des réunions à l'appartement, les piluliers seront remplis.
- 2. Les résidants paieront leur portion des dépenses de l'appartement le premier jour du mois; sauf exception approuvée par le coordonnateur et basée sur des circonstances exténuantes spécifiques.
- 3. Les résidants maintiendront leur chambre propre et partageront l'entretien des salles communes de l'appartement (c'est-à-dire le salon, la cuisine, la salle de bains, etc.).
- 4. Aucun alcool ou aucune drogue (sauf celles qui sont prescrites) ne seront consumés à l'appartement. La possibilité de fumer sera négociée avec le coordonnateur et les autres colocataires.
- 5. Des invités n'ont pas la permission de demeurer la nuit sauf si le coordonnateur le permet après en avoir discuté avec les autres colocataires.
- 6. Les visiteurs doivent quitter au plus tard à 23 h 00. Le son de la télévision et/ou d'un radio et le ton des conversations seront baissés à compter de 22 h 00.
- 7. La violence contre une personne ou la propriété ne sera pas tolérée et pourrait conduire à un départ immédiat de l'appartement.
- 8. Les résidants doivent participer activement dans les réunions hebdomadaires à l'appartement. Les discussions peuvent traiter de médicaments, de maladies, de toute question relative à l'entretien de l'appartement, comment les résidants s'entendent, etc.
- **9.** Les résidants acceptent de participer à des activités avec nos bénévoles.
- 10. Les résidants pourront rencontrer les professionnels de L'Abri en Ville sur une base régulière afin d'évaluer leur progrès à établir et à atteindre des objectifs réalistes.
- 11. Des relations intimes ou personnelles ne sont pas permises entre les résidants qui demeurent dans un même appartement.

Je, le soussigné, déclare avoir lu attentivement ces règlements des appartements de L'Abri en Ville et j'accepte de m'y conformer.				
Signature	Date			
03/01				

RAISONS DE DÉPART D'UN APPARTEMENT DE L'ABRI EN VILLE

Il est possible que dans certaines circonstances l'on demande à un résidant de quitter un appartement de L'Abri en Ville. La décision du coordonnateur et du conseil d'administration de L'Abri en Ville à cet égard est finale. Cependant, le résidant et le coordonnateur discuteront de ces circonstances avant qu'une décision finale soit prise. Lorsqu'un résidant est sous la protection d'un curateur, ce dernier sera toujours avisé de la décision un mois avant la date du départ. Des exemples des situations qui peuvent conduire à une demande de départ comprennent :

- Non-respect des règlements des appartements de L'Abri en Ville.
- Défaut de maintenir un lien avec les professionnels de la santé pour un suivi psychiatrique.
- Attitudes de la part du résidant qui sont au détriment de la santé et du progrès des autres résidants.
- Impossibilité de fournir, à l'intérieur du programme de L'Abri en Ville, le soutien requis par le résidant pour qu'il puisse atteindre ses objectifs personnels qui sont déterminés et évalués en collaboration avec le résidant et les employés.

Si un résidant doit être réadmis à l'hôpital, nous garderons sa place ouverte à L'Abri, généralement pour trois mois. Cependant, si le séjour à l'hôpital est de plus longue durée, nous serons probablement obligés de prendre d'autres arrangements avec le résidant et ses intervenants principaux à l'hôpital. Si le coordonnateur croit qu'un autre genre de soutien est nécessaire après en avoir discuté avec les professionnels de la santé à l'hôpital, L'Abri travaillera en collaboration avec eux pour trouver un différent genre d'hébergement. L'Abri se garde le droit de prendre la décision finale concernant la participation du résidant dans notre programme. Le résidant est responsable de sa portion des dépenses de l'appartement durant son séjour à l'hôpital.

Si le résidant doit quitter, nous ferons tout en notre pouvoir pour l'aider dans son déménagement à son autre domicile.

Si un résidant décide de quitter l'appartement de L'Abri en Ville, il doit nous faire parvenir un avis par écrit deux mois d'avance.

Je, le soussigné, comprend et accepte les conditions ci-haut mentionnées au sujet d'un départ de L'Abri en Ville.

Signature_	Date	

RAPPORT DU TRÉSORIER D'UNE ÉQUIPE

Appartement:

Mois se terminant : Trésorier d'équipe

* indique l'argent personnel du résidant	Trésorier d'équipe :	
Ouverture réserve de L'Abri		\$
*Solde de l'appartement		* \$
Solde bancaire global actuel		\$
* Solde d'ouverture de l'appartement	1.	\$
A. Recettes Loyer:		
1.	\$	
2.	\$	
3.	\$	
Autres	\$	
Recettes globales	\$	
B. Dépenses Loyer	\$	
Électricité	\$	
Téléphone	\$	
Interurbains 1.	\$	
2.	\$	
3.	\$	
Câble	\$	
Frais bancaires	\$	
Varia	\$	
Dépenses globales	\$	
*Excédant des recettes sur les dépenses (A-B)	\$ 2.	\$
*Solde de clôture (1 + 2)		\$

Ouverture réserve de L'Abri	\$
Réserve	\$
Solde bancaire global actuel	\$

DEMANDE DES BÉNÉVOLES

L'Abri en Ville

a/s 2100, ave. Marlowe, Bur.342, Montréal (Québec) H4A 3L5 Tél. : (514) 932-2199 labri@cam.org

DEMANDE DES BÉNÉVOLES

Nom		
	(Bur.)	Télécopieur
Adresse (complète)_ Postal		Code
Âge	Date de naissance	_ Langues parlées
	use (si approprié)	
Profession	Employeur	
Comment avez-vous Autre	entendu parler de nous ? Ami(e)	Église
Êtes-vous bénévole a	ailleurs ? Si oui, où ?	
	èmes de santé qui pourraient vou	
Avez-vous une autor	mobile ?	

Avez-vous des intérêts particuliers (musique, couture, cinéma), des passe-temps et/ou des sports favoris ou des compétences particulières ?

Qu'est-ce qui vous attire dans le travail avec des personnes qui souffrent de maladie mentale ?
Avez-vous déjà travaillé avec une personne souffrant de maladie mentale ou connaissez-vous quelqu'un qui a des problèmes de santé mentale ? Expliquez:
Notre politique est de demander deux références.
Nous vous suggérons de choisir comme références des gens que vous connaissez depuis plusieurs années, tels que :
 Un ministre, un prêtre, un rabbin ou autre membre de votre église Un employeur, un directeur ou le chef de service Un voisin Un ami personnel Un collègue d'un club social, d'une fraternité, d'un organisme professionnel ou social, etc.
Veuillez écrire en lettres moulées :
1. Nom
Tél. (Rés.)Télécopieur
Adresse (complète)
Profession
2. Nom
Tél. (Rés.) (Bur.) Télécopieur

Adresse (complète)	
Profession_	

DEMANDE DES BÉNÉVOLES

L'Abri en Ville

a/s 2100, ave. Marlowe, Bur.342, Montréal (Québec) H4A 3L5 Tél. : (514) 932-2199 labri@cam.org

DEMANDE DES BÉNÉVOLES

Nom		
	(Bur.)	Télécopieur
Adresse (complète)_ Postal		Code
Âge	Date de naissance	_ Langues parlées
	use (si approprié)	
Profession	Employeur	
Comment avez-vous Autre	entendu parler de nous ? Ami(e)	Église
Êtes-vous bénévole a	ailleurs ? Si oui, où ?	
	èmes de santé qui pourraient vou	
Avez-vous une autor	mobile ?	

Avez-vous des intérêts particuliers (musique, couture, cinéma), des passe-temps et/ou des sports favoris ou des compétences particulières ?

Qu'est-ce qui vous atti mentale ?	re dans le travail avec d	des personnes qui souffrent de maladie
vous quelqu'un qui a c	llé avec une personne so les problèmes de santé 1	
_		
Notre politique est de	demander deux référenc	ces.
Nous vous suggérons o plusieurs années, tels o		ences des gens que vous connaissez depuis
2. Un employe3. Un voisin4. Un ami pers	ur, un directeur ou le ch onnel	autre membre de votre église nef de service fraternité, d'un organisme professionnel ou
Veuillez écrire en lettr	es moulées :	
1. Nom		
Tél. (Rés.)	(Bur.)	Télécopieur
Adresse (complète)		
Profession		
2. Nom		
Tél. (Rés.)	(Bur.)	

Adresse (complète)	
Profession_	

DEMANDE DE RÉFÉRENCES POUR LES BÉNÉVOLES

Demande confidentielle de références

référe	nous a donné votre nom comme ence personnelle concernant sa demande pour devenir bénévole à L'Abri en Ville.
1.	Vous connaissez le demandeur depuis combien de temps ?
2.	Êtes-vous un ami un voisin un employeur un collègue de travail
	autre?
	Croyez-vous que cette personne a le temps, la patience et le sérieux nécessaire lui permettre une relation à long terme avec une personne qui souffre d'un handicap
4.	Croyez-vous que cette personne peut établir une relation stable avec d'autres ?
5. de	Permettriez-vous à cette personne d'être bénévole ou ami auprès de votre fils ou votre fille si ce besoin se présentait ?
6.	Recommandez-vous personnellement ce demandeur comme bénévole ?
?	Si non, pourquoi
	-
Si vo	us préférez discuter de cette demande en privé, n'hésitez pas à téléphoner.
croye	ous gênez pas pour inclure toute autre information ou tout commentaire que vous ez pertinent et qui pourrait nous aider à prendre une décision concernant la demande tte personne

 '		
Date:		
Signature		
21811WW14		

Veuillez nous retourner ce formulaire dans l'enveloppe ci-incluse.

NOS ATTENTES DES BÉNÉVOLES

Les attentes de L'abri En Ville de la part de ses bénévoles

Sensibilité aux problèmes de la maladie mentale

- Accepter et tolérer.
- Vouloir apprendre et accepter les défis.

Responsabilités

- S'engager pour un an, deux à trois visites environ par mois (durée et engagement peuvent variés).
- Disposer à s'impliquer en temps de crise.
- Participer aux sessions d'orientation.
- Maintenir un rapport avec le coordonnateur et les membres de l'équipe aux réunions mensuelles de planification.

Caractéristiques

- Disposer à établir des relations de confiance et à fournir un soutien qui encourage l'indépendance et l'estime de soi.
- Être flexible.
- Avoir la capacité de fournir un soutien pratique et émotionnel.

Tâches

Les bénévoles peuvent aider les résidants à accomplir les tâches suivantes :

- Planifier les repas, faire les emplettes, et/ou cuisiner.
- Organiser et nettoyer.
- Établir un budget.
- Participer à des sorties et à des activités sociales.
- Téléphoner.

Procédure de sélection

Les candidats doivent passer un interview personnel et remplir un formulaire de demande. Nous avons besoins de deux références, par exemple, un prêtre, un rabbin, un employeur, un ami ou un confrère d'une association ou d'un organisme.

APPRÉCIATION DES BÉNÉVOLES ET INVITATION

Je ne sais pas ce que sera votre destinée
Mais il y a une chose que je sache :
Ceux parmi vous
Qui seront vraiment heureux
Seront ceux qui auront cherché et auront trouvé
Comment aider leur prochain
-Albert Schweitzer

Monsieur	(Madame)	
----------	----------	--

Au nom du conseil d'administration et des coordonnateurs de L'Abri en Ville, j'aimerais vous remercier sincèrement pour les heures de bénévolat que vous accordez à la communauté de L'Abri en Ville et les services que vous lui rendez. Votre contribution a fait une différence dans la vie des résidants que nous aidons. En plus des services directs que vous rendez, votre contribution a un effet de vague qui touche tous les amis, les familles et les collègues de travail avec lesquels vous partagez non seulement vos expériences mais aussi ce que vous avez appris au sujet de la maladie mentale.

L'Abri en Ville ne pourrait pas survivre sans le soutien et l'affection que vous apportez à notre cause. J'espère que vous pourrez assister à notre assemblée générale annuelle alors que nous rendrons un hommage spécial à tous nos bénévoles, surtout en cette année internationale des bénévoles.

Nous vous sommes très reconnaissants des heures, de l'énergie, de la tendresse et de l'affection que vous déployez auprès des gens de L'Abri.

Veuillez agréer, Monsieur (Madame), mes plus sincères salutations.

Le président du conseil d'administration L'Abri en Ville

LISTE DE CONTRÔLE POUR L'APPARTEMENT

Les articles suivants sont requis pour chaque nouvel appartement :

Chaque Chambre doit avoir: (3 de chaque article) □ Un lit simple (matelas et sommier) □ Une commode/ un chiffonnier avec miroir □ Lampes (2) (1 pour un bureau) □ Table de chevet Chaise □ Rideaux ou stores Tapis □ Cadres □ Corbeille à papiers □ Literie neuve □ Oreillers (2) □ Serviettes de bain neuves/débarbouillettes □ Un couvre-pieds ou duvet □ Couverte(s) □ Cintres en plastique □ Housse de matelas Salon: □ Sofa □ Chaises (2) □ Table à café et dessertes Mobilier mural □ Tapis Cadres Lampes □ Télévision □ Magnétoscope Salle de bains : □ Cadres pour une salle de bains □ Rideau de douche Essuie-mains □ Tapis de bain □ Porte-serviettes (3) □ Brosse à cuvette □ Trousse de premiers soins □ Rideau ou store

Cuisine:

Réfrigérateur
Cuisinière
Micro-ondes
Table de cuisine et chaises (4)
Vaisselle pour au moins 6 personnes
Coutellerie pour 6 personnes
Ustensiles pour cuisiner
3 casseroles de grandeurs différentes
2 poêlons
Grille-pain
Bouilloire
Cafetière
Verres
Des moules à gâteau
Cocottes (2)
Ouvre boîte
Ciseaux
Tasses à mesurer
Des plats pour micro-ondes
Des contenants en plastique (3)
Des bols à mélanger
Un pot à jus
Égouttoir à vaisselle avec contenant
pour les ustensiles
Support pour rouleau d'essuie-tout
Horloge ou radio-réveil
Nappe
Napperons (6)
Lavettes et linges de vaisselle
Stores pour les fenêtres
Poubelle

Articles variés :

- Machine à laver et sèche-linge
 Balayeuse
 Planche à repasser
 Fer à repasser
 Un panier à linge
 Téléphones

	Détergent à vaisselle				
	Poudre à récurer				
	Seau/ chiffons				
	Balais, porte-poussières et vadrouille				
_	Lampe de poche et piles				
_	Rallonge				
_	Outils essentiels				
_	(marteau, tournevis, etc.)				
П	Détecteur d'oxyde de carbone				
	Extincteur chimique				
	Détecteur de fumée				
	Ampoules				
	Babillard en liège et punaises				
	Plantes				
	Essuie-tout				
	Papier hygiénique				
	Savon de bain				
	Tampons à récurer				
	Détergent à lessive				
	Produit d'entretien				
	Liste de téléphone de L'Abri en Ville				
Données alimentaines on natitas syentités déià à la syigine avent le déménagement des					
Da	anrées elimentaires en natites quantités déjà à la cuisine avant le déménagement des				
	enrées alimentaires en petites quantités déjà à la cuisine avant le déménagement des				
	enrées alimentaires en petites quantités déjà à la cuisine avant le déménagement des idants :				
rés	Sucre				
rés	Sucre Farine				
rés	Sucre Farine Riz				
rés	Sucre Farine Riz Pâtes et sauces				
rés	Sucre Farine Riz Pâtes et sauces Huile végétale				
rés	Sucre Farine Riz Pâtes et sauces Huile végétale Café (instantané)				
rés	Sucre Farine Riz Pâtes et sauces Huile végétale Café (instantané) Thé				
rés	Sucre Farine Riz Pâtes et sauces Huile végétale Café (instantané) Thé Lait				
rés	Sucre Farine Riz Pâtes et sauces Huile végétale Café (instantané) Thé Lait Jus				
rés	Sucre Farine Riz Pâtes et sauces Huile végétale Café (instantané) Thé Lait Jus Soupes et biscuits salés				
rés	Sucre Farine Riz Pâtes et sauces Huile végétale Café (instantané) Thé Lait Jus Soupes et biscuits salés Fèves				
rés	Sucre Farine Riz Pâtes et sauces Huile végétale Café (instantané) Thé Lait Jus Soupes et biscuits salés Fèves Oeufs				
rés	Sucre Farine Riz Pâtes et sauces Huile végétale Café (instantané) Thé Lait Jus Soupes et biscuits salés Fèves Oeufs Margarine ou beurre				
rés	Sucre Farine Riz Pâtes et sauces Huile végétale Café (instantané) Thé Lait Jus Soupes et biscuits salés Fèves Oeufs Margarine ou beurre Pain				
rés	Sucre Farine Riz Pâtes et sauces Huile végétale Café (instantané) Thé Lait Jus Soupes et biscuits salés Fèves Oeufs Margarine ou beurre Pain Confiture				
rés	Sucre Farine Riz Pâtes et sauces Huile végétale Café (instantané) Thé Lait Jus Soupes et biscuits salés Fèves Oeufs Margarine ou beurre Pain				

POLITIQUE D'ENTRETIEN DES APPARTEMENTS

Politique concernant le remplacement d'articles dans les appartements de L'Abri en Ville
Janvier 1997

L'Abri en Ville prend plus d'ampleur et comprend maintenant six appartements logeant dix-huit charmantes personnes qui partagent ces logis. Avec un plus grand nombre d'appartements et l'espoir de pouvoir en inaugurer davantage, L'Abri a cru bon énoncer quelques lignes directrices et politiques concernant l'entretien et le fonctionnement quotidien de ces appartements.

Lorsque nous inaugurons un nouvel appartement nous essayons d'y inclure tout ce dont les résidants auront besoin pour cuisiner, nettoyer et vivre confortablement dans leur nouvelle demeure. Comme dans toute demeure au fil des ans des articles se brisent et s'usent et doivent être remplacés. Nous avons adopté les lignes directrices suivantes concernant la responsabilité pour le remplacement et la réparation d'articles dans les appartements, en utilisant toujours toutes les modalités de garantie des appareils.

Si des petits appareils électriques ne fonctionnent plus, il s'agit de s'informer s'ils peuvent être réparés et ils seront remplacés seulement s'ils ne peuvent pas être réparés. Les résidants sont responsables de la réparation ou du remplacement de ces appareils lorsque requis.

Dans des circonstances normales, des articles tels que lits et sommiers devraient durer au moins dix ans. Ensuite L'Abri les remplaceront lorsque nécessaire.

Il y a trois gros appareils dans chaque appartement—une télévision, un magnétoscope et un micro-onde (et certains appartements ont leurs propres cuisinières et réfrigérateurs). Lorsque ceux-ci font défaut, les résidants doivent communiquer avec une personne fiable pour faire la réparation (personne recommandée et approuvée par le coordonnateur) pour déterminer si une réparation de l'appareil est possible et pratique. Les résidants déboursent les premiers trente dollars pour la réparation et L'Abri paie tout montant audessus de trente dollars mais moins de cent dollars. Si la réparation requiert un déboursé plus élevé que ce dernier montant, il faut décidé s'il est préférable de réparer l'appareil ou de demander à L'Abri de le remplacer.

Nous devons tous se servir de notre imagination afin de réduire les coûts d'entretien de nos demeures. Le remplacement d'articles de maison peut souvent se faire par l'entremise d'annonces dans les journaux ou en visitant les ventes de garage ou de charité. Les résidants des appartements doivent retourner les articles dont ils ne se servent pas car d'autres résidants pourraient en avoir besoin. Maintenant que nous avons un espace permanent d'entreposage nous déciderons peut-être de mettre sur pieds un système par lequel les résidants pourront se rendre au site d'entreposage pour y trouver des accessoires pour les appartements.

Notre nouvel espace d'entreposage nous permet d'accumuler des meubles et autres articles ménagers durant l'année, ce qui nous permet quelquefois de remplacer un article dans un appartement par un autre que nous avons déjà à l'entrepôt. Malgré que nous aimerions pouvoir faire ce genre de remplacement le plus souvent possible, ce n'est pas une obligation et les résidants doivent comprendre qu'ils sont responsables de l'entretien des appartements.

Nous sommes aussi d'accord pour que les résidants entreposent des effets personnels dans notre entrepôt. À chaque occasion, cette demande doit être faite auprès du coordonnateur. L'Abri n'est pas responsable du déménagement de ces articles.

Adresses Web et Contacts

Pour trouver de l'information au sujet de l'incorporation :

À Montréal:

L'Inspecteur Général des Institutions Financières Direction des Entreprises 800 Place Victoria, Case postale 355 Montréal, Québec G1K 7C3

Téléphone: 514-873-5324

À Québec:

L'Inspecteur Général des Institutions Financières Direction des Entreprises Case postale 1153 Québec, Québec H4Z 1H9

Téléphone: 418-643-3625

Site Web: http://www.igif.gouv.qc.ca/entreprises/personnesmorales/formulaires.html

Pour les autres provinces – www.strategis.ic.gc.ca/SSG/cs01134e.html

Pour de l'information concernant l'enregistrement pour un numéro d'organisme de bienfaisance :

www.ccra-adrc.gc.ca/E/pub/tg/t4063/t4063-01e.pdf

Pour de l'information sur les subventions disponibles de la Régie Régionale:

Santé et Services Sociaux – Programme de Soutien aux Organismes Communautaires : www.mss.gouv.qc.ca

LES OEUVRES CITÉS

- Abrahams, Jeffrey. *The Mission Statement Book*. Toronto: Ten Speed Press, 1995.
- American Psychiatric Association. *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*. 4th ed. Washington DC: American Psychiatric Association, 2000
- Carling, Paul J. Return to Community; Building Support Systems for People with PsychiatricDisabilities. New York: The Guilford Press, 1995.
- Hutton, Stan and Frances Phillips. *Non-Profit Kit for Dummies*. New Jersey: John Wiley and Sons, 2001.
- Junior League of Montreal Boardsmanship Course Materials.
- Kim Klein, "Direct Mail: Still a Winner." *Grassroots Fundraising Journal* 12:2 (1993): 19-22.
- Klein, Kim. "Identifying Prospects, Part One: Gifts of \$100 to \$2500." *Grassroots Fundraising Journal* 10:1 (1991): 3-6.
- Klein, Kim. "The Thank You Note." *Grassroots Fundraising Journal* 11:3 (1992): 3-6.
- United Way of Canada Centraide Canada. *Board Basics Manual for Leadership Development Programs*. United Way of Canada Centraide Canada, 1995.
- Warwick, Mal. *How to Write Successful Fundraising Letters*. San Francisco: Jossey-Bass, 2001.
- Young, Joyce and Ken Wyman. *Fundraising for Non-Profit Groups*. Vancouver: Self-Counsel Press, 1995.

SITES WEB CITÉS

"Constitution en société sans but lucratif : observations d'ordre général." http://cap.ic.gc.ca/français/8913.htm

Industrie Canada – Programme d'Accès Communautaire. http://cap.ic.gc.ca

SOURCES D'INFORMATION

Les sources d'information énumérées ici sont celles qui se sont avérées très utiles pour L'Abri au fil des ans. Cette liste ne marque qu'un début pour votre organisme; à mesure que votre projet prendra de l'ampleur, votre coordonnateur, vos bénévoles, vos résidants et les membres de votre conseil d'administration découvriront d'autres sources qui seront plus récentes. Nous avons divisé nos suggestions en plusieurs catégories et avons ajouté des commentaires pour expliquer comment ces sources nous ont été utiles.

MALADIES ET MÉDICAMENTS

American Psychiatric Association. *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*. 4th ed. Washington DC: American Psychiatric Association, 2000.

Ce texte traite des critères pour diagnostiquer les troubles mentaux les plus usuels, leur description, leur traitement et les résultats de recherches.

Drummond, Edward, M.D. *The Complete Guide to Psychiatric Drugs: Straight Talk for Best Results.* Toronto: John Wiley & Sons, Inc., 2000.

Une bonne source de références pour les médicaments fréquemment prescrits en psychiatrie.

Miller, Rachel, and Susan E. Mason. *Diagnosis Schizophrenia*. New York: Columbia University Press, 2002.

Un ouvrage agréable à lire et très instructif sur la schizophrénie qui présente une approche avant-gardiste.

Rapoport, Judith L, M.D. *The Body Who Couldn't Stop Washing: The Experience and Treatment of Obsessive-Compulsive Disorder*. New York: Signet, 1991.

Un livre captivant qui raconte les troubles obsessionnels compulsifs du point de vue de gens qui vivent avec cette maladie et d'un médecin expert en la matière.

Torrey, E. Fuller, M.D. *Surviving Schizophrenia: A Manual for Families, Consumers and Providers.* 3rd ed. New York: HarperPerennial, 1995.

Un ouvrage original sur la schizophrénie.

Torrey, E. Fuller and Michael B. Knable. *Surviving Manic Depression: A Manual On Bipolar Disorder for Patients, Families and Providers*. New York: Basic Books, 2002.

Un ouvrage détaillé sur les troubles bipolaires du même auteur que le livre intitulé *Surviving Schizophrenia*.

SOURCES D'INFORMATION POUR LES COORDONNATEURS

Bellack, Alan S., Kim T. Mueser, Susan Gingerich, and Julie Agresta. *Social Skills Training for Schizophrenia: A Step-by-Step Guide*. New York: The Guilford Press, 1997.

Comprend des activités intéressantes et efficaces, des techniques et des psychodrames qui encouragent une amélioration du comportement en société.

Bourne, Edmund J. Ph.D. *The Anxiety & Phobia Workbook*. Oakland: New Harbinger Publications, Inc., 1994.

Très utile pour les sessions en tête-à-tête avec les résidants qui visent à améliorer leurs compétences fonctionnelles. Comprend des exercices et des informations pratiques. Fait partie d'une très bonne série publiée par New Harbinger Publications.

Davis, Martha, Ph.D., Elizabeth Robbins Eshelman, M.S.W., and Matthew McKay, Ph.D. *The Relaxation & Stress Reduction Workbook*. 4th ed. Oakland: New Harbinger Publications, Inc., 1999.

Fait partie de la même série que l'ouvrage de Bourne et est une autre source utile qui décrit avec précision des activités faciles.

Egan, Gerard. *The Skilled Helper: A Problem-Management and Opportunity-Development Approach to Helping.* 7th ed. Pacific Grove: Brooks/Cole Thomson Learning, 2002.

Contient des conseils pratiques pour la résolution de problèmes et la communication.

SOURCES D'INFORMATION POUR LES FAMILLES

Backlar, Patricia. *The Family Face of Schizophrenia*. New York: G.P. Putnam's [?] Sons, 1994.

Agence des histoires personnelles avec des commentaires de la part de différents membres de la communauté médicale.

Lafond, Virginia. *Grieving Mental Illness: A Guide for Patients and Their Caregivers.*Toronto: University of Toronto Press, 1994.

Comprend de bons exercices pour les membres des familles ainsi que pour les personnes souffrant de maladie mentale.

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Palmer, Parker J. *The Active Life: A Spirituality of Work, Creativity, and Caring.* San Francisco: Jossey-Bass Publishers, 1990.

Explore les façons dont diverses traditions religieuses peuvent encourager et inspirer une action sociale.

The American Lutheran Church (Producer). A Place To Come Back To: Mental Illness & The Church. St Paul: Seraphim Communications, Inc. 1568 Eustis Street, ST. Paul, MN, 55108.

Une présentation vidéo inspirante d'une durée d'une demi-heure souvent utilisée par L'Abri en Ville au cours de son travail social avec les communautés religieuses et durant les sessions d'orientation des bénévoles.

INSPIRATION, RÉCUPÉRATION et INTÉGRATION DANS LA COMMUNAUTÉ

Carling, Paul J. Return to Community: Building Support Systems for People with Psychiatric Disabilities. New York: The Guilford Press, 1995.

Un des ouvrages préférés de L'Abri en Ville. Très motivant et instructif, ce livre traite de la façon d'établir une communauté autour de ceux atteints de maladie mentale.

Deegan, Patricia. "Recovery: The Lived Experience of Rehabilitation." *Psychosocial Rehabilitation Journal* 1X (4) (1988): 11-19.

Patricia Deegan a été diagnostiquée schizophrène lorsqu'elle était adolescente, a obtenu son doctorat en psychologie clinique et est maintenant directrice de l'éducation au National Empowerment Centre. Elle traite de questions de santé mentale du point de vue des patients et des médecins. L'Abri en Ville distribue cet article à tous les nouveaux membres de son conseil d'administration.

Schizophrenia Digest. Magpie Publishing Inc., 176 Catherine Street, Fort Erie, Ontario, L2A 2J5. www.schizophreniadigest.ca

Une revue stimulante portant sur des interviews et les derniers développements au sujet de la schizophrénie publiée par Bill MacPhee qui est lui-même schizophrène.

Symansky, Adam, Gwynne Basen and Laura Sky (producers). *Working Like Crazy*. Montreal: National Film Board of Canada, 1999.

Ce film raconte la vie de différents individus qui travaillent pour des entreprises qui appartiennent ou sont administrées par des survivants de troubles psychiatriques. Il fait part d'une méthode particulière pour établir un sens de communauté et illustre la pertinence des contacts personnels et des activités significatives dans le processus de récupération.

Vanier, Jean. *Community & Growth: Our Pilgrimage Together*. Toronto: Griffin House, 1979.

Une importante réflexion sur la valeur d'une communauté.

SITES WEB

Concernant les maladies mentales

Ces sites fournissent de l'information sur les différentes formes de maladies mentales, leur traitement et les sources d'aide disponibles pour les personnes qui souffrent de maladie mentale et pour leurs familles et amis.

L'Association canadienne pour la santé mentale www.cmha.ca/french

National Alliance for the Mentally Ill www.nami.org

Réseau canadien de la santé (Site de Santé Canada) www.canadian-health-network.ca

Internet Mental Health www.mentalhealth.com

Société canadienne de schizophrénie www.schizophrenia.ca

Société québécoise de la schizophrénie www.schizophrenie.qc.ca

Aide aux familles

Ces trois organismes montréalais offre du soutien, des ressources et des sources d'information pour les familles de ceux qui souffrent de maladies mentales.

AMI Québec www.amiquebec.org Les Amis de la santé mentale www.asmfmh.org

Fédération des Familles et Amis de la Personne Atteinte de Maladie Mentale (FFAPAMM)
www.ffapamm.gc.ca

Inspiration et récupération

Galerie De l'ombre à la lumière www.cmha.ca/emergingintolight/français/interface.htm

Ce site est une galerie d'art en ligne qui expose des oeuvres de personnes atteintes de maladie mentale telles que peintures, dessins, poèmes et créations littéraires.

Intentional Care www.intentionalcare.org

Ce site est le site Web officiel de l'organisme fondé par Patricia Deegan. Il présente les principes de récupération et fournit les façons d'implanter ces principes dans les interactions quotidiennes avec les gens atteints de maladie mentale.